

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université 8 Mai 1945 – Guelma
Faculté des Sciences économiques et commerciales et sciences de gestion
Département des sciences de gestion



Mémoire de Fin d'Etude
Pour l'obtention du Diplôme de Master Académique
Option : Entreprenariat et développement international

L'entreprenariat vert en Algérie
Etude de cas du complexe Afak des énergies
renouvelables

Présenté par :

REZAIGUIA Karima

Sous la direction de :

BERKAT Ghania

L'année universitaire 2016/2017

Table des matières

Introduction générale

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et le développement durable	02
Section 01 : Le développement durable	02
I. Définition, historique et Principes du développement durable	02
I.1. Définition du développement durable	02
I.2. Historique du développement durable	04
I. 3. Principes du développement durable	06
II. Acteurs et Secteurs concernés par le Développement Durable	08
II.1. Acteurs du développement durable	08
II. 2. La responsabilité sociale des entreprises	09
II.3. Secteurs concernés par le développement durable.....	10
III. Objectifs et enjeux du développement durable	13
III.1. Objectifs du développement durable	13
III.2. Enjeux du développement durable	14
Section 02 : l'entrepreneuriat et l'entrepreneur	18
I. Définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur	18
II. Les formes entrepreneuriales	19
III. Les valeurs entrepreneuriales.....	20
IV. Choix de l'idée du projet entrepreneur	25
Section 03 : L'entrepreneuriat vert	26
I. Définition de l'entrepreneuriat vert	26
II. Les activités de l'entreprise verte.....	27
III. L'importance de l'Entrepreneuriat vert.....	28
Conclusion.....	29

Chapitre 02 : Etude d'un projet écoentrepreneuriale	30
Section 01: L'entrepreneariat vert en Algérie.....	31
Section 02 : L'entrepreneariat vert a Guelma.....	33
Section 03 : Etude de cas du Complexe Afak des énergies renouvelables	38
I. Etude de pré faisabilité	38
II. Etudes de faisabilité.....	40
Conclusion	52
Conclusion générale.....	53

Introduction Générale

Le développement durable est dans toutes les bouches, ou le concept est récent, même s'il était déjà abordé, en d'autres termes, dans les philosophies grecques et romaines : l'expression est apparue pour la première fois dans les années 80.

Le développement durable aujourd'hui est investi comme le nouveau mode de développement de l'ère de la mondialisation. Il ne s'agit plus seulement de se protéger des impacts environnementaux des industries mais de maîtriser dans la durée l'évolution de l'ensemble des productions matérielles et immatérielles de la société post-industrielle.

L'entrepreneuriat et l'environnementalisme reposent sur une perception de la valeur. Les attitudes nées des préoccupations liées à l'environnement créent des domaines de valeur qu'il est possible d'exploiter d'un point de vue entrepreneurial. Les « entrepreneurs environnementaux » sont conscients de cette possibilité et mettent en place de réelles organisations pour saisir et fixer ces changements dans la société.

Les études d'entrepreneuriat vert veulent présenter aux une nouvelle façon d'entendre les business, qui est respectueuse avec l'environnement et les personnes.

Ce qui nous a incitées à choisir ce sujet :

L'entrepreneuriat vert en Algérie Etude de cas du complexe Afak des énergies renouvelables

A cet égard, on présente la problématique suivante :

Quels sont les facteurs clés de la réussite du projet entrepreneurial du Complexe Afak des énergies renouvelables ?

Pour répondre à cette problématique on va essayer de traiter les questions suivantes :

- Quelles sont les motivations de la réussite du projet entrepreneurial?

- Quelles sont les aptitudes et les attitudes qui ont poussé cet entrepreneur à réussir dans ce domaine ?
- Quels sont les freins qui gênent l'entrepreneuriat vert en Algérie ?

Afin de répondre à ces questions, on va traiter et débattre lors de cette recherche plusieurs hypothèses qui se résument comme suit :

H1 : L'entrepreneur veut devenir un leader dans le marché.

H2 : La confiance en soi ; la prise de risque et l'argent sont qui aident l'entrepreneur à réussir son projet.

H3 : L'absence de la culture entrepreneuriale freine le succès d'un projet écoentrepreneurial.

Dans le cadre de la problématique posée, et en mettant en cause les hypothèses posées, j'ai tenté d'entreprendre mon étude de recherche, et de scinder mon travail en deux chapitres :

- **Le premier chapitre** s'articule autour de l'entrepreneuriat et le développement durable.
- **Le deuxième chapitre** est consacré à l'étude de cas, tous en présentant les statistiques et les résultats obtenus de cette recherche.

L'intérêt de cette étude provient de sa capacité d'aborder un sujet d'actualité.

Rares sont les études qui ont été sur l'entrepreneuriat vert.

Très peu de données sont donc disponibles et partagés sur les expériences de les écoentrepreneurs et de leurs entreprises.

Méthodologie de la recherche

Pour la réalisation de ce modeste travail, j'ai eu recours à des ouvrages, bien que ceux qui concernent le développement durable et de l'entrepreneuriat ne soient pas nombreux, chose qui m'a obligé à s'orienter vers les documents électroniques.

La présente recherche donne donc une description de la situation de la culture environnementale et entrepreneuriale en Algérie à travers une étude pratique menée à la wilaya de Guelma.

Cette étude a été basée sur des statistiques récentes fournées par différentes organisations, à savoir l'ANSEJ, l'ANJEM, la CNAC, l'ANDI et l'académie Afak des énergies renouvelables.

Chapitre 01

Introduction :

Le développement durable est une notion assez ancienne dans le vœu pieu selon lequel un développement économique pourrait se faire de manière équilibré. D'application aussi bien macro que microéconomique, ce concept trouve ses applications récentes les plus concrètes dans les entreprises.

Le développement durable, appréhendé pour la première fois en 1987 dans les instances onusiennes, souffre aujourd'hui paradoxalement d'une surexposition médiatique.

Les éléments abordés dans la première section de ce chapitre sont : La définition et les principes du développement durable. Ensuite les secteurs concernées par développement durable enfin les objectifs et les enjeux du développement durable.

Dans la deuxième section on abordé l'entrepreneuriat et l'entrepreneur avec toutes ses formes.

Enfin, dans la troisième section on abordé l'entrepreneuriat vert d'une façon générale.

La transition vers une économie verte respectueuse des équilibres écologiques et susceptible d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesses et d'emplois durables, s'inscrit désormais comme un objectif majeur des nouvelles approches stratégiques du développement.

Section 01 : Le développement durable

I. Définition, historique et Principes du développement durable :

I.1. Définition du développement durable :

Un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable permettant aux générations futures de vivre décemment sur cette planète.

Le concept de développement durable se traduit par deux grands types de définitions :

- **Celles qui posent nos responsabilités par rapport au futur**

Répondre à nos besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ;

- **Celles qui fixent les enjeux du développement durable**

Concilier performance économique, progrès social et préservation de l'environnement.¹

Le développement durable ne peut être défini par une simple phrase. La potion magique qui sauvera notre planète tient à trois ingrédients essentiels : l'écologie, l'économie et le social. Ce sont les trois piliers du développement durable. Mais on peut développer et retenir une série de principes énoncés :

- Le principe de précaution ;
- La prévention ;
- L'économie et la bonne gestion ;
- La responsabilité ;
- La participation ;
- L'équité ;
- La solidarité ;

Cela implique une prise de conscience générale et des changements importants dans nos modes de consommation et nos comportements au quotidien.

¹Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing Editions Atout France P 11.

Arrêtons d'être spectateurs et soyons acteurs, que l'on soit une entreprise privée, un service public ou un simple citoyen.¹

Le développement durable est défini aussi comme :

Un développement qui répond aux besoins² du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs.

Face à la multiplication des crises de toutes sortes, il représente la proposée à tous les échelons, du global au local, du collectif à l'individuel, pour :

- réduire les écarts de développement économique entre les régions du monde ;
- lutter contre les inégalités d'accès à la santé et à l'éducation ;
- résoudre les problèmes environnementaux.³

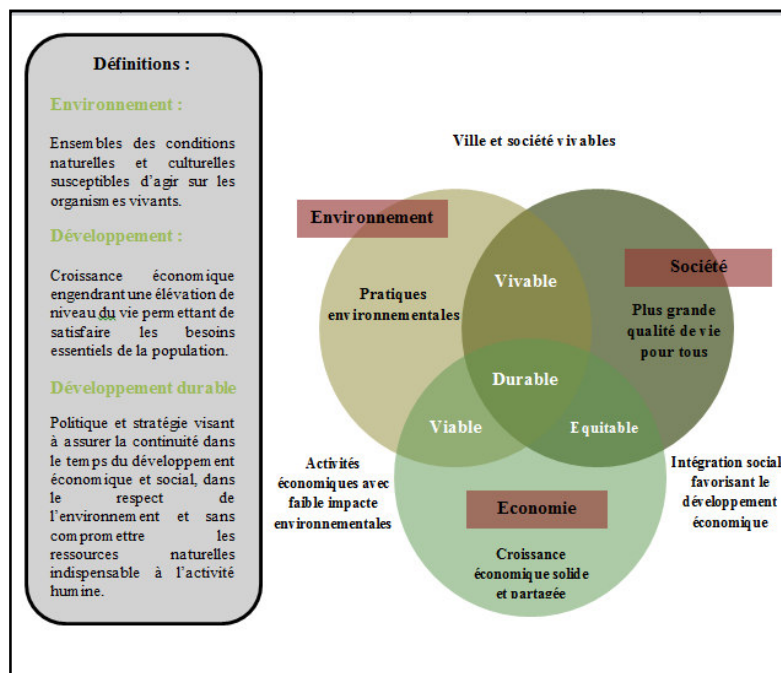


Fig- 1 : Les trois piliers du développement durable⁴

¹Carine Guicheteau, Travailler pour développement durable. P19.

²Afnour, Développement durable et entreprise, un défi pour les managers, 2^e édition, 2008, p1. Le concept de besoin désigne les besoins essentiels des plus démunis : Alimentation, emploi, énergie, eau, hygiène...etc. Ainsi, le développement durable et développement humain sont explicitement associés ; le développement économique y est considéré comme condition nécessaire à la lutte contre la pauvreté, elle-même préalable indispensable à la résolution des problèmes écologiques.

³ Tourisme et développement durable De la connaissance des marchés à l' action marketing Marketing touristique Edition Atout France p10.

⁴www.adequations.org, 1 mai 2017.

I.2. Historique du développement durable : ¹

1972. « Limits to Growth » :

Rapport du MIT (Institut de technologie du Massachusetts) au club de Rome
Première étude posant la question de la durabilité de notre système économique.

1987. Rapport Brundtland

Définition de la notion, des bases et des conditions de mise en œuvre du
développement durable.

1992. Sommet de la Terre de Rio

Introduit la notion de « diplomate environnementale », avec des résultats
importants :

Agenda 21, Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique,
Convention sur la diversité biologique, création de la commission du développement
durable.

2002. Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg

Réunion d' une centaine de chefs d' Etat, de gouvernements et d' Organisation
Non Gouvernementales(ONG), aboutissant à l' adoption d' un plan d' action sur
la pauvreté et la paupérisation, la consommation, les ressources naturelles et leur
gestion, la globalisation, le respect des Droits de l' homme...

2005. Protocole de Kyoto

Discuté en 1977, ce traité international ayant pour objectif la réduction des gaz à
effet de serre, a été ratifié en 2005.

2007. Grenelle de l' environnement

Rencontres avec prise de décisions à long terme en matière d' environnement et de
développement durable, en France.

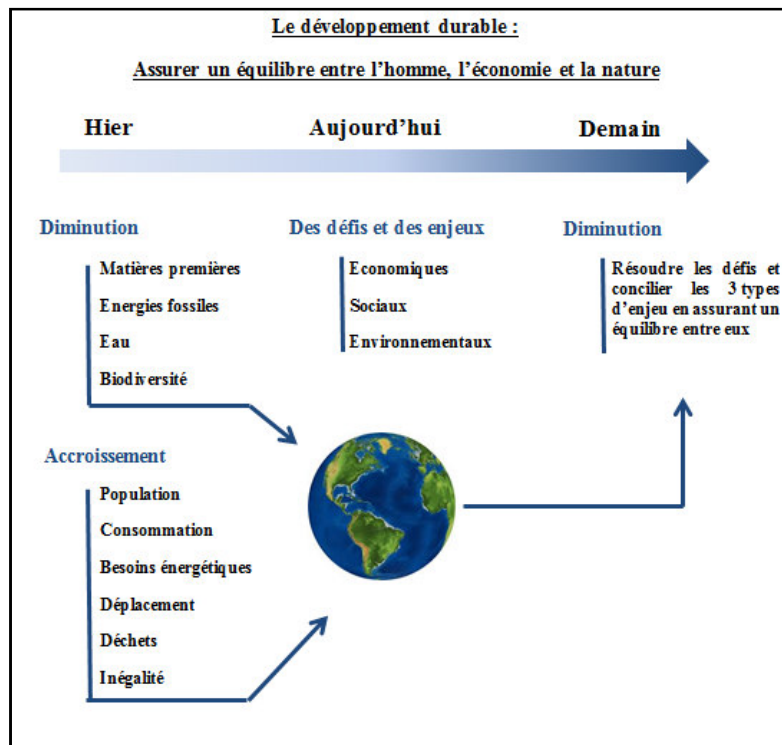


Fig-2 : Le développement durable

Assurer un équilibre entre l'homme, l'économie et la nature¹

¹Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing Editions Atout France P 11.

I. 3. Principes du développement durable¹ :

Le développement durable vise à traduire dans des politiques et des pratiques un ensemble de 27 principes, énoncés à la Conférence de Rio en 1992. Parmi ces principes :

a « santé et qualité de vie » : les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;

b « équité et solidarité sociales » : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;

c « protection de l'environnement » : pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;

d « efficacité économique » : l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;

e « participation et engagement » : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;

f « accès au savoir » : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en oeuvre du développement durable;

g « subsidiarité » : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;

h « partenariat et coopération intergouvernementale » : les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci; Loi sur le Chapitre II, article 6 développement durable les principes.

¹<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca,5mai2017>.

i « prévention » : en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;

j « précaution » : lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;

k « protection du patrimoine culturel » : le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;

l « préservation de la biodiversité » : la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;

m « respect de la capacité de support des écosystèmes » : les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;

n « production et consommation responsables » : des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficacité, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;

o « pollueur payeur » : les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;

p « internalisation des coûts » : la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

II. Acteurs et Secteurs concernés par le Développement Durable :

II.1. Acteurs du développement durable¹ :

La mise en œuvre effective du développement durable nécessite la participation de tous les acteurs publics et de la société civile et leur articulation aux différentes échelles de territoire : local, national, sous-régional, international.

Les Nations unies ont identifié neuf acteurs majeurs (les "major groups") du développement durable, dont les initiatives doivent être prises en compte et s'articuler avec l'action des Etats et des institutions internationales. L'Agenda 21 de Rio indique que la « réalisation effective du développement durable sera fonction du degré d'engagement et de participation réelle de tous les groupes sociaux et du public à la prise de décisions ». L'Agenda 21 formule un chapitre de recommandations pour chacun des neuf "groupes majeurs" :

- Les organisation non gouvernementale ONG
- Les salariés et syndicats
- Les collectivités territoriales (ou "autorités locales")
- Les entreprises et industries
- Les communautés scientifiques et techniques
- Les enfants et les jeunes
- Les femmes
- Les paysan-nes
- Les peuples et communautés autochtones

¹ www.adequations.org, 10mai2017.

II. 2. La responsabilité sociale des entreprises :

Responsabilité - Sociale - Entreprise. Ces trois mots peuvent-ils réellement cohabiter ?

Tout d'abord, pouvons-nous parler de responsabilité, sociale qui plus est, de l'entreprise.¹

Il est souvent laborieux de distinguer les deux concepts : le développement durable et La responsabilité sociale des entreprises RSE, puisqu'ils sont souvent confondus et cités indifféremment l'un pour l'autre.

Ainsi, les entreprises communiquent aussi bien autour de la notion de RSE qu'en déclinant les préceptes du développement durable dans leur stratégie.

Le développement durable peut pourtant être distingué de la RSE, qui représente l'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementales des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec toutes les parties prenantes internes et externes (actionnaires, personnels, clients, fournisseurs et partenaires, collectivités locales, associations, etc.) et ce afin de satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, investir dans le capital humain et respecter son environnement (écologie et territoire).

La notion de RSE est donc tout simplement l'application aux entreprises du concept de développement durable. Il s'agit de transposition pratique des trois piliers (économique, social et environnemental) aux préoccupations de l'entreprise. Le champ d'investigation de cette notion est donc immense. Il semble pourtant plus circonscrit que celui du développement durable. En effet, la RSE représente une partie du développement durable. Ceci explique pour une grande part l'emploi souvent indifférencié des deux formulations.²

¹ Nathalie Costa, Gestion du développement durable en entreprise, D I : 12/08, Ellipses, 2008, P104.

² Dominique Wolff et Fabrice Mauléon, Le management durable l'essentiel du développement durable appliqué aux entreprises, LAVOISIER, 2005 p14

II.3. Secteurs concernés par le développement durable ¹

1. L' environnement, les éco-industries, l' écoconception et les énergies renouvelables

La terre croule sous les déchets et les pollutions diverses, s' appauvrit en ressources naturelles...

La prise en compte de données environnementales des entreprises, sous la pression réglementaire, populaire et parfois actionnaire, se matérialise notamment dans le management environnemental. La mise en place d' un système de management environnemental permet à l' entreprise d' évaluer et de maîtriser les incidences environnementales de son activité. Les axes de développement sont principalement les outils d' évaluation et les moyens de promotion et d' information.

2. L' agriculture et l' élevage

A la fin de la seconde guerre mondiale, on manquait de tout. Mais la production a fait place à la surproduction.

L' évolution des techniques, la maximisation des rendements et la réduction des coûts ont donné lieu à une forte intensification de l' agriculture durant ces quarante dernières années.

Les dégâts ainsi causés sont nombreux : érosion des sols, pollution de l' eau, de l' air et des sols, destruction de l' écosystème menaçant d' extinction des espèces animales et végétales, consommation excessive des ressources hydrauliques, etc.

Les enjeux de l' agriculture durable sont de plusieurs ordres :

Sociaux et économiques : dans un contexte où les quantités globales à produire sont limitées, le développement des uns se fait au détriment des autres. Cela passe donc par une répartition des droits et des moyens de production et des aides publiques.

Ecologiques : maintien ou enrichissement de la biodiversité, maintien voire amélioration de la fertilité des sols, utilisation rigoureuse des phytosanitaires et des produits vétérinaires, utilisation de fertilisants organiques et de minéraux adaptés, gestion des paysages, préservation des zones d' intérêt écologique et protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et en air.

Ethiques : respecter l' homme, les communautés rurales et paysannes de tous les pays, gérer les équilibres biologiques, mettre en œuvre le principe de précaution même en l' absence de certitudes scientifiques, assurer le bien-être des animaux,

¹ Carine Guicheteau, Travailler pour le développement durable, op, cit, P21, 41.

respecter l'ensemble des acteurs d'un territoire et les associer aux choix stratégiques qui concernent ce territoire, respecter les attentes de la société et la qualité de l'alimentation, permettre aux agriculteurs d'être autonomes et de s'attacher à améliorer la –vivabilité- de la ferme, etc.

Il n'existe pas de méthode standard pour mettre en œuvre une- politique- d'agriculture. Il s'agit d'apporter des réponses locales, en cohérence avec leur milieu, mais dans un contexte global. L'agriculture durable est basée sur la recherche de la meilleure utilisation de l'ensemble des facteurs qui concourent à la production et aux services rendus, tout en offrant le meilleur revenu aux paysans.

3. Le tourisme :

Le secteur touristique pèse lourd : près de 700 millions de personnes partent chaque année à la découverte d'un autre pays. Selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT).

Avec la démocratisation du secteur, voyage n'est plus le privilège de quelques nababs. Le tourisme de masse s'est donc développé, a créé des emplois et apporté des fonds susceptibles de contribuer au développement et à l'industrie locale. Cependant, les bénéfices du tourisme de masse (notamment lors de séjours tout compris) profitent peu aux populations locales et tombent très souvent dans les mains de sociétés étrangères, laissant aux communautés locales, en plus des charges d'infrastructures, des emplois précaires et mal payés.

L'environnement pâtit également de l'invasion touristique. Le béton envahit le paysage, détruisant les écosystèmes. Dans la liste des méfaits, on peut noter la surconsommation induite notamment par la climatisation, la pollution par le trafic aérien, due 60% au tourisme, le trafic d'espèces protégées c'est le second marché illégale des trafics mondiaux après celui des stupéfiants, la pollution des mentalités, des sites touristiques, patrimoines culturels inestimables, et des sites naturels souvent protégés mais salis et dégradés, consciemment ou non.

Face à ce constat consternant, émerge une nouvelle forme de tourisme axée sur le développement durable, respectueuse des hommes, de leur environnement : le tourisme durable, que l'on peut qualifier d'éthique ou responsable. Ce type de tourisme est censé respecter les situations géographiques, patrimoniales, environnementales, humaines et économiques.

Le secteur s'organise donc, à l'international comme en local. Même s'il n'existe aucun label certificateur, un certain nombre de chartes issues d'horizons divers se mettent en place.

Par exemple, en 1999, l'OMT a adapté le premier code d'éthique du tourisme. Il constitue un cadre de référence pour le développement rationnel et durable du tourisme mondial. Il s'inspire de nombreux codes professionnels tout en leur ajoutant de nouvelles idées qui reflètent notre société en mutation. Ce texte n'érige malheureusement que quelques règles de conduite et n'a aucune force légale.

4. Les banques et les financements :

L'histoire est constellée de crises monétaires et financières, déstabilisant ainsi l'économie mondiale. La spéculation, les bulles et les krachs ont des conséquences sociales dramatiques. Pour n'en citer qu'un, le krach de 1929 est resté dans les mémoires, étant le premier de l'histoire moderne. Il a débouché sur une crise économique sans précédent et a servi de terreau aux thèses fascistes allemandes et italiennes des années 30.

Actuellement, les spéculations vont toujours bon train, avec comme seul moteur le gain financier. Principale conséquence : la course au profit et à la rentabilité pour les entreprises cotées et, ce, le plus rapidement possible. Du coup, celles-ci délocalisent là où la main d'œuvre est moins chère, laissant derrière elles des zones sinistrées, notamment au niveau de l'emploi.

Dans ce contexte où l'argent est roi, les marchés financiers peuvent-ils faire bon ménage avec le développement durable ? « La manière dans nous investissons crée le monde dans le quel nous vivons ». Ce principe d'AMY DOMINI, pionnière de l'investissement socialement responsable (ISR), en explicite le principe fondateur : parce que les investisseurs ont de fait le pouvoir de façonner le monde dans lequel nous vivons, ils ont aussi le devoir de prendre en compte, dans leurs décisions, les impacts sociaux et environnementaux de leurs investissements.

Les milieux financiers et les investisseurs se tournent alors vers des entreprises qui ont une bonne gouvernance. Cela se traduit par la gestion environnementale, la prévention et le traitement des risques, le développement du capital humain, etc. Au fond, ce sont d'excellents signes concernant sa pérennité et sa rentabilité ...

III. Objectifs et enjeux du développement durable

III.1. Objectifs du développement durable¹ :

« Transformer les vies tout en respectant la planète d'ici 2030 » : c'est possible? C'est en tout cas l'engagement qu'ont pris les 193 membres des Nations unies à New York. Prenant la relève des objectifs du millénaire pour le développement, les 17 Objectifs de développement durable ont été officiellement actés lors d'un sommet spécial des Nations unies sur le développement durable. Déclinés en 169 cibles, ils définissent les enjeux prioritaires pour les quinze prochaines années. Ainsi, d'ici 2030, le monde devrait « mettre fin aux fléaux immémoriaux de l'extrême pauvreté et de la faim plutôt que de contribuer à détériorer notre planète et à laisser d'intolérables inégalités créer du ressentiment et semer le désespoir ». Le Gret fait le point sur cet agenda ambitieux, qui suppose un engagement fort et des moyens associés.

- Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l' agriculture durable.
- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- Assurer l' accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d' égalité, et promouvoir les possibilités d' apprentissage tout au long de la vie.
- Parvenir à l' égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- Garantir l' accès de tous à l' eau et l' assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
- Garantir l' accès de tous services énergétiques fiables, durable et modernes, à un cout abordable.
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l' innovation.

¹<http://un4.me/2bbeBwg>,15mai2017 à 10 :30.

- Réduire les inégalités dans les pays et d' un pays à l' autre.
- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durables.
- Etablir des modes de consommation et de production durables.
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements et leurs répercussions.
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable , assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

III.2. Enjeux du développement durable:

Intégrer progressivement la responsabilité sociétale dans la stratégie et l'ensemble des activités de l'entreprise permet de répondre aux attentes de ses parties prenantes, de stimuler l'innovation et donc de renforcer sa compétitivité et sa performance globale. En contribuant aux enjeux de développement durable, l'entreprise assume sa part de responsabilité, en articulation avec les politiques publiques et en travaillant avec les acteurs du développement économique du territoire.

Les questions à dessus sont classées par ordre d'importance¹ :

1. La maitrise des risques:

Chaque responsable d'entreprise précède la mise en place d'un projet par des questions concernant le cout, le profit...etc. dans l'optique de développement durable, il convient de rajouter: «combien cela peut-il nous coûter de ne rien faire?» pour aborder de façon très concrète la question clé de la maitrise du risque.

¹ Aoumri Amira, Les stratégies de développement durable dans les PME cas du groupe SIM, 2013/3014, P11, 12,13.

2. Traduire les investissements du développement durable en résultats financiers concrets:

Les PME veulent intégrer le développement durable dans la gestion de leur entreprise, mais constatent que les objectifs que celui-ci implique les mènent parfois dans des directions opposées. «Devrais-je continuer à investir dans l'atteinte d'une certification environnementales ou allouer ce budget à la promotion de notre établissement afin d'accroître notre clientèle?». Autrement dit, existe-t-il des situations où les préoccupations environnementales devraient l'emporter sur les préoccupations économiques? Cette tension amène les PME à repenser de façon holistique la gestion des investissements en développement durable. Elles s'interrogent sur les moyens qui permettront d'atteindre les objectifs de performance environnementale et sociale et celui de la rentabilité. Ainsi, les PME cherchent à mieux comprendre les impacts et bénéfices de leurs initiatives de développement durable, ce qui leur leurs investissements en RSE en résultats financiers concrets.

3. L'émergence de réglementations cohérentes et efficaces en matière de développement durable:

Les PME se sentent exclues des processus décisionnels et constatent que la mise en place d'une réglementation limite parfois la portée de leurs actions en matière de développement durable. Plus précisément, elles sont critiques quant à la nature prescriptive de la réglementation ainsi que de la planification et l'encadrement de ces mesures, qui sont à leurs yeux, souvent défailtantes. Cette situation entraîne des conséquences contre-productives pour elles et ultimement, jugent-elles, pour la société.

4. Innover et maintenir la compétitivité de l'entreprise tout en contribuant au développement durable:

Les PME contribuent de façon importante au tissu économique des régions dans lesquelles elles sont implantées. Pourtant, elles sont aussi touchées par le contexte économique mondial et c'est à l'échelle mondiale que plusieurs d'entre elles doivent compétitionner. Dans ce contexte, l'innovation est un élément essentiel à leur survie. En étant innovantes, Les PME peuvent agir comme levier en matière de protection de l'environnement et de création de la valeur sociale. Les PME cherchent à multiplier les occasions d'innover qui leur permettent de proposer des produits et services à fort valeur ajoutée et de contribuer au développement durable.

¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>

² www.fsr.ac.ma

³ <http://www.tifawt.com>

5. Participer à l'éducation du public aux trois dimensions du développement durable:

La contribution des entreprises à la recherche de solutions aux enjeux du développement durable ne concerne pas la seule protection de l'environnement. Celle-ci s'étend également à des questions économiques et sociales. En société¹, Les PME constatent toutefois une incompréhension générale de la responsabilité sociale des entreprises. Souvent, disent-elles on oublie les volets économique et social, laissant la contribution des entreprises inaperçue ou dévalorisée. La recherche de création de valeur financière à long terme est un enjeu majeur pour les PME et s'inscrit dans leur responsabilité sociale. En intégrant des actions au plan social et environnemental, les entreprises cherchant à pérenniser leurs activités se montrent responsables relativement à leurs actionnaires, leurs employés et les collectivités dans lesquelles elles sont implantées. Afin de rajuster les attentes, il est nécessaire de stimuler une meilleure connaissance des trois piliers du développement durable en société ; les PME souhaitent connaître les actions qui leur permettraient de participer à cet effort.

6. Enraciner les actions de développement durable dans la culture organisationnelle:

Les PME souhaitent instaurer une culture de développement durable dans l'entreprise, mais sont confrontées à des réalités organisationnelles telles que le haut taux de roulement ainsi que les disparités entre les niveaux de sensibilisation et d'action des employés en la matière. L'enjeu des PME est de maintenir le cap sur le développement durable malgré un contexte dynamique. Pour y arriver, il ne suffit pas seulement d'élaborer une politique de développement durable, encore faut-il que ses objectifs soient portés par tous, que les employés et la direction démontrent leur engagement par des gestes cohérents et que petit à petit se forge un ensemble de valeurs et d'habitudes transcendant les individus de l'organisation. Ceci est d'autant plus important pour les PME, car les ressources de temps vouées à la sensibilisation au développement durable sont limitées. Afin d'optimiser leurs activités, les entreprises cherchent à instaurer une culture de développement durable qui permettrait de créer un cercle vertueux, où les forces vives du milieu renforceraient les habitudes et valeurs durables dans le milieu de travail. La promotion du développement durable se convertirait ainsi en tant que tâche de tous les employés dans l'organisation plutôt que celle de quelques personnes. Les PME sont donc à la recherche d'actions qui leur permettraient de transformer leurs efforts en une culture structurante de développement durable, impliquant tous les employés de l'organisation.

¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>

² www.fsr.ac.ma

³ <http://www.tifawt.com>

Le développement durable se propose de mettre en cohérence les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels du développement, avec comme principe transversal la démocratie et la participation des acteurs. Il renvoie à des enjeux sociétaux et politiques essentiels : débattre, élaborer démocratiquement et mettre en œuvre un nouveau modèle de développement et donc de société.

Le développement durable peut se résumer à un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, les inégalités, l'exclusion et la recherche de l'équité.

¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>

² www.fsr.ac.ma

³ <http://www.tifawt.com>

Section 02 : L'entrepreneuriat et l'entrepreneur

L'entrepreneuriat peut être valorisé comme:

- apporteur de solutions alternatives aux problèmes de chômage;
- moteur de développement économique;
- formateur d'un état d'esprit acteur et producteur de richesses économiques et sociales.

I. Définitions de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur :

1. Définition de l'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat peut se définir comme :

1* Une fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises.

2* Une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services, de nouvelles structures d'organisation, de nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui, éventuellement, n'existaient pas auparavant¹.

3* Une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur².

2. Définition de l'entrepreneur³ :

Aujourd'hui, le Petit Robert donne trois définitions du mot « entrepreneur »:

-La première définition fait référence à l'acte d'entreprendre: « est entrepreneur » celui qui entreprend quelque chose.

- La seconde voit dans l'entrepreneur «une personne qui se charge de l'exécution d'un travail ».

-La troisième, dans une perspective économique, est entrepreneur «toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services ».

¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>

² www.fsr.ac.ma

³ <http://www.tifawt.com>

Entreprendre n'est pas une simple succession d'opérations juridiques et de gestion.

Entreprendre consiste en premier lieu à repérer des opportunités de développement, puis à prendre les risques nécessaires pour créer l'activité nouvelle ou dynamiser une activité existante.

II. Les formes entrepreneuriales¹ :

Une action entrepreneuriale, qui s'exprime dans le cadre d'un projet entrepreneurial, peut prendre plusieurs formes :

- entreprendre pour son propre compte (créer ou reprendre son entreprise),
 - entreprendre pour le compte d'une entreprise peut revêtir (intraprendre)
 - entreprendre pour le compte de la société (actions humanitaires, associatives)
- D'une manière générale, le projet entrepreneurial plusieurs formes :

1. La création d'une nouvelle entreprise ou l'entrepreneuriat ex-nihilo (à partir de rien) :

Elle peut concerner les petites et micro-entreprises, le travail indépendant, les PME, les grandes entreprises... Créer une entreprise quand rien n'existe n'est certainement pas la situation la plus facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les acheteurs et ce, d'autant plus, que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes. La création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Par ailleurs, les risques doivent être particulièrement bien évalués.

2. La création d'une entreprise par essaimage :

Elle consiste en le soutien apporté par une entreprise mère (dite entreprise essaimante) à un employé (dit essaimé) lui permettant de créer sa propre entreprise tout en restant salarié chez elle. Ces mesures peuvent prendre diverses formes comme le parrainage, une aide financière, l'appui d'expertise, un accès à l'information, le transfert de brevet ou d'activités etc. Créer une entreprise quand on est salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement une démarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprise. Les projets peuvent être variés et concerner la création d'un commerce ou d'une entreprise

¹ <https://fr.slideshare.net>

industrielle, mais l'accompagnement (matériel, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise peut être de nature à réduire le niveau de risque de l'entrepreneur.

3. La création d'une entreprise par franchise :

La franchise constitue un levier particulier de création où le promoteur bénéficie, entre autres, d'une notoriété existante. Elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule, autour d'un concept, qui a déjà été utilisé ailleurs. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

4. L'intrapreneuriat :

Elle consiste en la création d'une nouvelle activité (conquête de nouveaux marchés) par un employé entrepreneur au sein de son entreprise mère. C'est Pinchot (1985) qui est le premier qui a introduit le mot « intrapreneuriat » ; Pour lui, l'intrapreneuriat revient à entreprendre dans une structure existante en développant des pratiques et comportements entrepreneuriaux à l'intérieur d'une grande entreprise. Le personnage-clé de ce phénomène est l'intrapreneur. Cette forme renvoie également au projet de création de filiale. L'entrepreneur agit dans ce cas pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à condition de pouvoir y accéder à celui qui veut entreprendre mais qui ne le fait pas par peur de risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle et familiale.

5. La reprise d'entreprise :

Elle se définit selon les termes de Fayolle (2004) comme un processus par lequel une personne physique ou morale, le repreneur, acquiert la propriété d'une entreprise ou d'une activité existante et occupe les fonctions de direction générale ». La reprise d'entreprise ou d'activité présente une différence de taille avec la création d'entreprise. L'organisation existe, elle n'a pas été créée. Il est alors possible de s'appuyer sur des données qui la décrivent dans son présent, son histoire, sa structure et son fonctionnement. La reprise peut être réalisée par un

individu pour son propre compte ou par une entreprise existante. Au moins deux cas peuvent être examinés ici :

- La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé :

La principale difficulté est d'avoir suffisamment tôt l'information qu'une entreprise de ce type est en vente. Ensuite, il faut pouvoir disposer de ressources financières importantes car le prix de marché de ces entreprises peut être élevé. Il est indispensable d'avoir, par ailleurs, de bonnes compétences générales et une expérience de management réussie. Il convient, en effet, de ne pas perdre de temps dans l'apprentissage du métier du chef d'entreprise.

- La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté :

Si les difficultés sont déclarées (entreprises en redressement judiciaire), il est indispensable de connaître le cadre légal de reprise d'entreprises en difficulté. Avoir des relations avec des acteurs clés dans ce milieu, apparaît également comme une condition importante.

6. L'Entrepreneuriat solidaire et sociale :

Cette forme d'entrepreneuriat se manifeste dans la création d'activités bénévoles, ou l'innovation (et amélioration) dans les secteurs d'activités bénévoles existantes. Il s'agit aussi de la création et du développement des organisations à but non lucratif qui se différencient des entreprises économiques par le fait que leur objectif primordial n'est pas le gain de l'argent mais de servir un intérêt général ou défendre une cause humaine. Selon l'OCDE, l'entrepreneuriat social renvoie à « toute activité privée d'intérêt général...et n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs...., ainsi que la capacité de mettre en place,..., des solutions innovantes.... » L'entrepreneuriat social et solidaire renvoie également aux projets associatifs. Ce dernier émane d'une poignée de personnes ressentant le besoin de se mobiliser pour trouver des solutions à des problèmes sociaux. Le projet associatif tend à pallier par exemple à des problématiques d'éducation, de santé, de menaces d'environnement en s'engageant à trouver des solutions adaptés et souvent créatives. Trois objectifs fondamentaux se rattachent à cette forme :

Un projet économique :

- Prise de risque
- Production de bien et services
- Création de richesses et d'emplois

Une gouvernance participative :

- Implication participative des parties prenantes
- Processus de décision non fondé sur la propriété du capital
- Rémunération limitée du capital
- Excédents au service des hommes et du projet

Une finalité sociale :

- Lutter contre l'exclusion (le chômage, la pauvreté etc.)
- Valoriser un territoire, un environnement, un patrimoine
- Créer et maintenir des emplois durables et de qualité
- Développer le lien social.

7. La techno-entrepreneuriat:

Il s'agit d'entreprendre un projet innovant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC. Elle renvoie à un mariage entre l'esprit innovant et la technologie (dans la nouvelle économie). Ex. entreprise de développement de logiciels etc.

Nous avons déjà évoqué les différents types d'entreprises et d'entrepreneurs. Nous inspirant de ces types d'entreprises, nous pouvons dire qu'il existe autant des types d'entrepreneuriat qu'il y a de types d'entreprises et ou d'entrepreneurs. Ainsi, nous pouvons avoir l'entrepreneuriat public, l'entrepreneuriat privé, l'entrepreneuriat formel, etc.

Si nous prenons les critères comme la légalité, le nombre d'entrepreneurs, la durée de l'activité, le sexe, le statut juridique de l'entrepreneur, nous pouvons classifier l'entrepreneuriat en :

1. Entrepreneuriat formel et informel :

L'entrepreneuriat formel comprend les activités relatives à l'économie formalisée c'est-à-dire les activités autorisées et reconnues par l'Etat alors que l'entrepreneuriat informel est relatif aux activités qui s'exercent dans le noir, non enregistrées par l'Etat. On peut avoir aussi l'entrepreneuriat souterrain, par analogie à l'économie souterraine qui concerne les activités prohibées et illicites.

2. Entrepreneuriat individuel et entrepreneuriat collectif :

L'entrepreneuriat individuel, c'est la volonté d'une personne de se démarquer, d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité. Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnels,

professionnels et financiers. L'entrepreneuriat individuel correspond en fait au travail indépendant. L'entrepreneuriat collectif ou communautaire est caractérisé par un groupe d'individus qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leurs efforts afin de répondre à ce besoin. Dans l'entrepreneuriat collectif, les individus partagent les bénéfices et les risques. Ils ont envie d'entreprendre ensemble et non d'être en concurrence.

3. Entrepreneuriat occasionnel et entrepreneuriat durable :

Selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel reprend les activités temporaires, journalières,... alors que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout les sociétés dont l'exploitation dure longtemps.

4. Entrepreneuriat féminin et entrepreneuriat masculin :

Certaines activités peuvent être exclusivement exercées par les femmes alors que d'autres peuvent être spécifiques aux hommes.

5. Entrepreneuriat privé, entrepreneuriat public et entrepreneuriat social :

Ici le critère est le statut juridique de l'entreprise. Le privé concerne les entreprises du secteur privé ; le public, les entreprises du secteur public et l'entrepreneuriat social concerne les différentes entreprises du secteur de l'économie sociale.

III. Les valeurs entrepreneuriales¹ :

Parmi les différentes valeurs qui animent l'entrepreneur, les six valeurs suivantes sont les plus majeures et les plus importants.

1. La créativité

La créativité, c'est l'habileté de voir les choses différemment, de penser sans contraintes. Plusieurs ne se voient pas comme étant créatifs; c'est si facile d'associer la créativité uniquement à la création artistique. En fait, tout le monde est créatif!

Il faut laisser libre cours aux idées - Un des pires ennemis de la créativité est la pression négative de l'entourage face aux idées nouvelles. Il faut plutôt se laisser rêver, jouer avec une idée, la tourner dans tous les sens. Un entrepreneur a tout avantage à côtoyer d'autres entrepreneurs et à sortir de son élément; de sa zone de confort. As-tu déjà remarqué à quel point on se sent créatif en voyageant?

¹ <http://www.jentreprends.ca>

2. L'autonomie

Pour un entrepreneur, l'autonomie, c'est créer son propre emploi et être indépendant, tant sur le plan professionnel que sur le plan financier. Prendre ses propres décisions, et trouver ses propres solutions.

3. Le sens des responsabilités

Prendre des responsabilités, c'est s'engager, se commettre. C'est mettre sa parole et son intégrité en jeu. C'est ce sens des responsabilités qui permettra à l'entrepreneur d'être partenaire des gens qui l'entourent et ainsi d'obtenir la confiance des autres.

4. Le leadership

Le leadership se manifeste souvent lorsque se combinent vision et action. Ensemble, ces deux éléments peuvent inspirer d'autres gens, qui partagent la même vision, à s'impliquer, et de générer un résultat intuitif et imaginatif.

5. La solidarité

Dans toute la société, on a beaucoup valorisé l'esprit de combativité lié à l'entrepreneuriat, mais on n'a pas assez insisté sur la solidarité. La solidarité, c'est l'entraide, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance qui nous lient à ceux qui nous entourent : famille, amis, collègues ou concitoyens. Un entrepreneur est solidaire de ses investisseurs, de son comptable, de son personnel, des fournisseurs et des autres entreprises. Dans presque toute situation, l'entrepreneur doit tenir compte des autres.

6. L'ambition

Celui ou celle qui veut changer le monde doit d'abord s'en croire capable, et croire que c'est possible. L'ambition, c'est d'avoir l'audace d'agir, lorsque confronté à l'incertitude. Qu'il s'agisse d'un changement modeste ou d'une révolution, l'ambition est souvent au cœur même de l'entrepreneuriat.

VI. Le choix de l'idée de projet entrepreneurial :

Généralement la recherche de l'idée d'un produit ou d'un service servant à la création d'une entreprise, peut se faire dans trois directions : la vie quotidienne, la vie économique ou la vie professionnelle.

– **La vie quotidienne :** en observant son quotidien, on peut facilement trouver l'idée du projet qu'on veut mettre en place. Ainsi, on peut identifier certains besoins pouvant être satisfaits par la mise en place de produits ou services non commercialisés, ou copier une idée réussie et qui a été réalisée par un ami, un voisin ou un parent.

- **La vie économique** : la consultation des revues et magazines nationales et internationales peut constituer une source d'idées pour des opportunités nouvelles. Ainsi des idées pouvant être transposées d'un pays à un autre, en l'état ou adaptées, en fonction du contexte de ce pays .
- **La vie professionnelle** : présente la troisième source possible d'identification des idées entrepreneuriales puisque l'observation de son milieu professionnel peut permettre de découvrir des produits ou services complémentaires à ceux commercialisés par son patron.

Section 03 : L'entrepreneuriat vert :

L'entrepreneuriat est donc, sous toutes ses formes, un moyen incontournable de création d'emploi, est de richesse. Le soutien de L'entrepreneuriat suppose tout, d'abord, la levée des barrières qui freinent l'action entrepreneuriale.

I. Définition de l'entrepreneuriat vert :

L'éco-entrepreneuriat consiste à créer des entreprises en exploitant le filon écologique. Le discours écologique est arrivé en force ces dernières années, traduisant l'inquiétude de l'opinion publique quant au sort réservé à notre terre.

Un entrepreneur vert peut « verdir » son activité ou simplement se lancer dans une « activité verte ». Autrement dit, l'entrepreneuriat vert peut se définir en termes de technologies utilisées pour la production dans quelque secteur que ce soit, ou de secteur d'activité d'une entreprise, auquel cas l'attention porte uniquement sur les pans de l'économie produisant certains types d'extrants. La première définition est parfois dite approche par les processus, et la seconde approche par la production. Les auteurs ajoutent parfois encore à la complexité de ces définitions en associant des motivations éthiques, sociales ou environnementales à l'activité entrepreneuriale verte

Les définitions ci-dessous illustrent la multiplicité des interprétations de ce concept¹ :

Isaak (2005)

Un écopreneur est une personne qui cherche à faire évoluer un secteur de l'économie vers la durabilité en lançant dans ce secteur une activité qui est conçue de manière verte, utilise des processus verts et s'engage à très long terme à favoriser la durabilité dans tout ce qui sera fait et dit.

Volery (2002)

Il existe deux types d'écopreneur :

1) « les entrepreneurs conscients de l'environnement », qui mettent au point tout type d'innovation (produit, service, procédé) susceptible de diminuer les ressources utilisées et l'impact sur l'environnement ou d'améliorer le rapport coût-efficacité tout en se fixant un objectif de zéro déchet ;

2) « les entrepreneurs verts », qui sont conscients des questions liées à l'environnement et qui exercent leur activité sur un marché environnemental. Ils recherchent les possibilités axées sur l'environnement qui présentent des perspectives de bénéfices intéressantes.

Anderson (1998)

Les entrepreneurs verts peuvent s'apercevoir que toute activité commerciale affecte l'environnement et la société, en raison de l'utilisation des ressources, de la génération de déchets et de la fourniture de biens et de services. Ils développeront alors leur entreprise en tenant compte des trois dimensions suivantes : l'économie, l'environnement et la société. Ceci a une conséquence évidente : quelle que soit l'activité commerciale, elle aura un impact sur la société et l'environnement, et en retour, tout ce qui se passe dans les sphères sociale et environnementale aura un impact sur l'activité commerciale. Cette interdépendance constitue un fait avéré pour toute entreprise. Si les entrepreneurs verts tiennent compte de l'ensemble de ces éléments lors de la conception et de la planification de leur activité, ils pourront en tirer profit et le transformer en opportunité !

II. Les activités de l'entreprise verte :

L'entreprise verte est une entreprise qui évolue autour «d'activités vertes» et qui organise son fonctionnement, exploite ses ressources et conçoit sa croissance dans un esprit de «développement durable».

1. Les activités vertes : Les activités vertes sont classées en deux grandes familles; les éco-activités et les activités périphériques :

1.1. Les éco-activités, ce sont des activités qui produisent des biens et des services environnementaux au sens strict et ont pour finalité la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. La protection de l'environnement comprend essentiellement les activités liées à :

- La dépollution,

- La gestion des déchets,
- L'assainissement et la réhabilitation des sols et des eaux,
- La préservation de la nature et de la biodiversité. La gestion des ressources naturelles comprend :
 - La gestion durable de l'eau,
 - La récupération et le recyclage,
 - Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,
 - L'agriculture biologique.

1.2. Les activités périphériques, ce sont des activités dont la finalité n'est pas environnementale mais elles produisent des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. Elles sont rattachées aux domaines de :

- La gestion des espaces verts,
- Le transport public, notamment celui à carburants propres,
- La production et la distribution de l'eau,
- Les services d'architecture et de construction, notamment celle liée à l'isolation thermique et aux travaux de couverture et d'étanchéité,
- La fabrication de produits industriels tels que chauffe eau solaire, lampe fluocompacte à basse consommation, chaudière à condensation.

III. L'importance de l'Entrepreneuriat vert :

Au plus tard depuis la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio +20 » qui s'est déroulée en juin 2012, le concept d'une « économie verte » est sur toutes les lèvres. Il est considéré comme une solution aux problèmes pressants environnementaux comme la pollution des océans, de l'air et des sols, et surtout le changement climat que. L'empreinte écologique de l'Homme équivaut à environ 1 ¼ planètes. Cela signifie que nous consommons plus que ce que la Terre peut régénérer. Cela va restreindre les ressources disponibles pour les générations futures, dans tous les domaines. Car les ressources naturelles, notamment celles utilisées pour la génération d'énergie, iront en s'amenuisant jusqu'à l'épuisement, créant un risque non seulement pour le développement économique, mais aussi pour la paix nationale ou internationale.

Conclusion :

Le développement durable tel qu'il a été formulé pour la première fois en 1987 est « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (rapport Brundtland). Le secteur de l'énergie est étroitement lié au développement durable car l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont considérées parmi les composantes les plus favorables à l'environnement notamment dans la lutte contre les changements climatiques.

Cependant, ni le développement durable, ni l'économie verte ne sont des processus générant leur propre dynamique. Il leur faut un véhicule qui peut par exemple prendre la forme de la promotion de l'Entrepreneuriat vert. « L'économie verte pourrait constituer un gisement d'emplois très important dont il faut tirer profit en améliorant l'employabilité des jeunes et des femmes par des formations ciblées et actualisées, en rapport avec les métiers nouveaux sous jacents à cette économie et en créant des dispositifs d'incitation à l'entrepreneuriat vert. »

En dehors des nouvelles possibilités aux jeunes promoteurs, l'entrepreneuriat vert peut devenir une force puissante pour intégrer un nouveau paradigme de l'entreprise responsable. Les entrepreneurs jouent un rôle clé dans les économies ouvertes régies par les lois du marché en tant que moteurs du changement, car ce sont eux qui introduisent de nouveaux produits, services et solutions. Ils sont essentiels dans l'adoption éventuelle de pratiques commerciales écologiques par la communauté des affaires en général à travers le rôle de premier plan qu'ils confèrent à d'autres entreprises.

Chapitre 02

Introduction :

Les entrepreneurs verts peuvent s'apercevoir que toute activité commerciale affecte l'environnement et la société, en raison de l'utilisation des ressources, de la génération de déchets et de la fourniture de biens et de services. Ils développeront alors leur entreprise en tenant compte des trois dimensions suivantes : l'économie, l'environnement et la société. Ceci a une conséquence évidente : quelle que soit l'activité commerciale, elle aura un impact sur la société et l'environnement, et en retour, tout ce qui se passe dans les sphères sociale et environnementale aura un impact sur l'activité commerciale. Cette interdépendance constitue un fait avéré pour toute entreprise. Si les entrepreneurs verts tiennent compte de l'ensemble de ces éléments lors de la conception et de la planification de leur activité, ils pourront en tirer profit et le transformer en opportunité !

Section 01: L'entrepreneuriat vert en Algérie.

L'économie verte offre un potentiel intéressant pour la création d'entreprises et d'emplois, mais elle n'est pas encore très développée en Algérie. Ce potentiel représente comme un des leviers de la croissance et de l'employabilité, sur les métiers de demain et l'intégration du tissu industriel local dans une nouvelle dynamique entrepreneuriale mondiale liée à la labellisation sociale et environnementale.

Un focus sectoriel, a travers la tenue d'ateliers thématiques, a été réservé au secteur des énergies renouvelables, le traitement des déchets et le recyclage, le transport et la logistique ainsi que les services à développer pour l'économie et l'industrie verte.

Les perspectives de développement d'une économie verte en Algérie en tant que moteur et vecteur d'une mutation économique et comme véritable voie nouvelle pour la création de PME/TPE et d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, ont été mis en évidence à travers les actions menées dans le cadre de ces nouvelles initiatives.

Les études d'entrepreneuriat vert en Algérie montrent que les considérations écologiques trouvent un intérêt entrepreneurial important même dans les pays émergents. En effet, la motivation économique explique l'essentiel de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Elle présente deux aspects : saisir de nouvelles opportunités d'affaires ; réduire les coûts de production et les gaspillages d'énergie. La sensibilité croissante de l'opinion publique à l'écologie vient en deuxième position pour confirmer la prise de conscience planétaire des problématiques de l'écologie.

L'Algérie a paraphé tous les accords internationaux sur le développement durable et a réitéré ses engagements lors du sommet des nations unies de septembre 2015 sur l'environnement. Selon le programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) : l'économie verte est une économie qui engendre une amélioration du bien-être humain et de la justice sociale, tout en réduisant sensiblement les risques environnementaux et les pénuries écologiques.

Le rôle de l'entrepreneuriat vert dans l'économie nationale, l'entrepreneuriat vert, est défini comme étant de : un processus d'identification et d'exploitation d'opportunités économiques issue de carences de durabilité dans des activités sur le marché, incluant les aspects environnementaux pertinents (Dean et McMullan).

Elles sont nombreuses, bien identifiées et constituent des enjeux majeurs pour l'Algérie. Le plan quinquennal 2015-2019 pour l'environnement et le

développement durable confirment également les orientations de l'Algérie dans ce sens. Ainsi les engagements de l'état en matière d'efficacité énergétique et de transition vers les énergies renouvelables sont à même de créer jusqu'à 135000 emplois à l'horizon 2030 et de consacrer une ré industrialisation significative de l'économie par l'incitation à la production d'éléments y afférents (les panneaux et composants photovoltaïques, le silicium, les appareils d'acquisitions de données, les transformateurs et les batteries solaires, les miroirs thermiques, l'équipements de fluide caloporteur et de stockage d'énergie ...)

L'Algérie représente un marché de 1000 milliards d'euros dans le monde et appelé à triple d'ici à 2020.

Les études révèlent un potentiel exceptionnel (CEA et GIZ) :

- 99% énergie fossile, polluante, tarissable et subventionnée
- Consommation ménage en énergie 40%
- Dommages environnementaux considérables (rejet et stock)
- Mécontentement de riverains (CET)
- Stress hydrique

CEA : La Commission économique pour l'Afrique.

GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) : l'agence allemande de coopération internationale pour le développement.

CET : La Contribution économique territoriale

Section 02 : L'entrepreneuriat vert a Guelma.

A la lumière de ce qui a été présenté dans la partie théorique de cette recherche nous avons effectué plusieurs visites aux organismes suivants : ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI et l'académie Afak des énergies renouvelables. La présente étude sera portée une méthodologie d'enquête dans tous les endroits visités plus un questionnaire avec le propriétaire du complexe Afak au niveau de l'academie Afak.

Malheureusement à l'ANSEJ et à l'ANGEM nous n'avons rien obtenu comme information, peut-être cela est dû à la négligence que donnent les responsables de ces organismes aux étudiants, par contre aux autres organismes comme l'ANDI et la CNAC nous avons trouvé un accueil merveilleux avec des bras ouverts où ils nous ont donné toutes les informations disponibles.

Nous avons choisi un échantillon de ces entreprises de la CNAC on a essayé de contacter et même d'aller visiter le site de cette entreprise mais en réalité elle n'était qu'une entreprise virtuelle (qui n'a pas réalisé son projet).

Au niveau de l'ANDI on a choisi le complexe Afak de l'énergie parce qu'il était un nouveau et unique projet dans son domaine à notre wilaya, son directeur était un personnage magnifique, souriant et collaborateur qui a accepté de partager avec nous son expérience, l'académie lui-même est proche de complexe Suidani Boujmaa des sciences humains. Ce projet présente une chaine complète qui relie quatre entreprises ainsi :

1. Fabrication
2. Entreprise de réalisation
3. Bureau d'étude
4. Académie Afak des énergies renouvelable

Le complexe Afak fait partie des opérations innovantes dans le secteur d'énergie en termes de financement de technologie. Il sert un exemple pour l'Afrique et le monde entier car il montre comment l'économie vertes est plus inclusives.

I. Les statistiques obtenues :

Répartition des projets déclarés par secteur d'activité

1. Au niveau de la CNAC

Du 31/05/2005 Au 18/05/2017

Secteur d'activité	Nbr-Projets	Nbr-Emplois	Montant en (MDA)
Total	3217	8093	9.861,437.228
Eco-Activités	16	68	6.878,664.284

2. Au niveau de l'ANDI

Du 01/10/2011 Au 13/03/2017

Secteur d'activité	Nbr-Projets	Nbr-Emplois	Montant en (MDA)
Total	483	6029	41940
Eco-Activités	2	170	661,793

MDA : Millions DA

Les commentaires sur les tableaux ci-dessus :

Dans la CNAC :

- l'éco-Activité représente 0,49% de l'activité totale qui est très minime
- L'éco-activité assure un 0,84% d'emplois par rapport au nombre totale.

Dans l'ANDI :

- l'éco-Activité représente 0,41% de l'activité totale qui est aussi très minime.
- L'éco-activité assure un 2,81% d'emplois par rapport au nombre totale.

Eco-activités, qui produisent des biens ou services visant la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Selon la CNAC:

On obtenu les informations qui concerne 16 entreprises, dont leurs activité est la conservation et la protection de l'environnement. On les a classés selon la localisation.

1. Dans la ville de Guelma :

Activité	Date attestation	Date financement	Nbr-Emplois	Nature juridique
1- Entreprise d'enlèvement d'ordure	31/01/2007	29/01/2008	05	Personne physique
2- Aménagement des espaces verts	03/03/2009	16/09/2010	03	Personne physique
3- Récupération des matières métalliques non recyclables	18/01/2011	21/02/2012	04	Personne physique
4- Récupération des matières métalliques non recyclables	26/01/2012	29/10/2012	01	Personne physique
5- Entreprise de nettoyage, d'entretien et de désinfection	29/10/2013	25/06/2014	05	Personne physique

2. Dans la Wilaya de Guelma :

Activité	Date attestation	Date financement	Nombre-emplois	Nature juridique
6- E de nettoyage, d'entretien et de désinfection. Boumahra Ahmed	17/01/2005	21/06/2006	04	Personne physique
7- E de nettoyage, d'entretien et de désinfection. . Roknia	19/05/2011	16/04/2012	10	Personne physique
8- E de nettoyage, d'entretien et de désinfection El-fedjoudj	26/01/2012	01/04/2013	04	Personne physique
9- E de nettoyage, d'entretien et de désinfection. Bouati mahmoud	05/03/2013	21/07/2013	05	Personne physique
10-Récupération des matières non métalliques recyclables. Belkhir	19/02/2013	15/12/2013	04	Personne physique
11-Récupération et broyage des produits en plastiques. Bouchegouf	07/05/2013	27/03/2014	0	Personne physique
12-Installation et réparation de matériel et équipements liés au domaine de l'énergie solaire et électrique. Roknia	17/09/2013	28/04/2014	03	Personne physique
13-Récupération des matières non recyclables. Belkhir	08/10/2013	09/04/2014	05	Personne physique
14-Récupération et broyage des produits en plastiques. Belkhir	30/01/2014	25/09/2014	02	Personne physique
15-Installation et réparation de matériel et équipements liés au domaine de l'énergie solaire et électrique. Belkhir	09/04/2015	20/03/2016	03	Personne physique
16-E d'enlèvement d'ordures. Belkhir	11/06/2015	08/12/2015	04	Personne physique

Selon de l'ANDI

On a obtenu les informations suivantes qui concernent 02 entreprises qui se trouvent hors Guelma.

Domaine d'activité projeté	Raison sociale	Localisation du projet	Date de dépôt des renseignements	Nombre – emplois
1-Fabrication de matériels et équipements Liés aux domaines de l'énergie solaire et électrique	E individuel, complexe Afak	Oued Fraga	22/06/2014	130
Consistance du projet: Fabrication des équipements pour l'énergie solaire de: - 40000 panneaux solaires/an - 12000 cumulus/an - 82000 montages batterie /an - 30000 panneaux de signalisation/an				
2-Dépollution des sites contaminés par déchets spéciaux	SARL, El-wifak lilbia	Ain Laarbi	12/06/2014	40
Consistance du projet: Réalisation d'une unité d'incinération procède au traitement de 30 tonnes de déchets par jour.				

Les commentaires sur les tableaux ci-dessus :

Selon la CNAC :

- La première activité que la majorité des entrepreneurs ont s'orienté vers l'activité d'entreprise de nettoyage et d'entretien et de désinfection, puis en deuxième activité est la récupération des matières non métalliques recyclables.
- Le taux d'entrepreneuriat vert féminin représente 0.18% du taux global. (3 femmes du 16 entrepreneurs)

Selon l'ANDI :

- Deux activités emploient 170 employés par contre à la CNAC 16 activités emplie 68 employés.
- Les deux activités sont différentes.
- L'absence de l'écoentrepreneuriat féminin.

Section 03 : Etude de cas du Complexe Afak des énergies renouvelables.

Dans cette recherche, pour répondre à la problématique et aux questions posées il est nécessaire d'étudier un cas d'entreprise verte. Le cas qu'on a étudié est le complexe Afak des énergies renouvelables.

I. Etude de pré faisabilité :

Présentation de l'intrepreneur :

L'investisseur : **B Y** le PDG du complexe Afak né en 1971 à Guelma, titulaire d'un bac en science il a suivi ses études à l'université du 08 mai 1945 de Guelma, puis il a continué ses études d'ingénieur en chimie industrielle à l'université de Kuala Lumpur de Malaisie (durant son exile), puis il a fait des études de Magistère science de Gestion et Administration de l'université de Tripoli, Lybie.

Il a aussi fait des formations en langue anglaise, mesure et normalisation TÜV etc...

Il est descendant d'une famille modeste et nombreuse de cinq filles et cinq garçons, il est marié et père de trois enfants.

Il a travaillé assistant de direction dans une entreprise de tourisme en Malaisie, puis Ingénieur en chimie industriel pendant deux ans, ensuite responsable d'un champ pétrolier chez MM Mühringer le filiale Autrichien en Lybie, et puis un directeur planification et suivi dans l'entreprise mère à l'Autriche.

Après son exile de plus de vingt ans il s'est revenu en Algérie portant un très grand espoir de réaliser un projet dans lequel où il peut agglomérer toutes ses expériences requises ailleurs.

Sa décision de retour en Algérie était incontournable à cause du régime de travail très sévère toujours loin de sa petite famille donc il a décidé de rejoindre son pays et sa famille et réaliser son projet de fabrication de couches bébé, après une étude qui est durée plusieurs mois de recherche et durant cette recherche et étude de marché il a profité d'ouvrir une cafétéria pour ne pas entrer en chômage sous la pression de son père, ce petit projet n'est pas rentable à cause du loyer chers 30000 DA par mois plus le payement de deux serveurs sans compter les failles même les

clients boivent et partent sans payé ce qui provoqué une perte massive de 900000DA.

Puis il a établi l'entreprise EVREST d'import-export des distillateurs d'eau de l'Allemagne (Water System Filter) qui était la première entreprise qui importe ce produit en Algérie, où il a travaillé pendant quatre ans. Malgré ce projet était rentable il a voulu changer l'activité et retourné vers l'idée de construire une usine de fabrication des couches bébé, les difficultés et la bureaucratie étaient un grand obstacle pour réaliser ce projet donc après avoir rencontré ces trois amis à Tunis deux fois ils l'ont aidé et orienté vers l'investissement dans le domaine de l'énergie solaire parce qu'il a voulu faire un projet unique en Algérie. Après plusieurs marques et usines ont envahi le marché laissant notre entrepreneur ébloui ce qui lui pousse à laisser cette idée, la situation s'est compliqué ses amis l'ont rencontré à nouveau à Tunis pour les aider à résoudre les problèmes, enfin l'idée de faire le complexe AFAK s'est cristallisé et c'était en 2009 /2010.

Ce projet était exceptionnel en Algérie unique en son tours, l'étude du projet de tous les côtés avec huit cent million de centimes, précisent sur 400 questions et cela avec l'aide de ses amis de l'Allemagne.

Ce projet nécessite une expertise qui ont été faite par trois experts technicien qui ont assuré la rentabilité du projet même ils ont contacté Mr le Wali Larbi MERZOUG pour lui donner des facilitations pour réaliser ce projet de l'énergie solaire. Par coïncidence il s'est dirigé vers APW où il a trouvé un très bon accueil par le président et ses adjoints tant dis que la fois passée il a été accueilli seulement par le secrétaire général.

Il a bénéficié du lot de terrain dans le cadre d'un acte de concession de l'état pour la réalisation de ce projet mais il était mieux s'il a acheté ce lot de terrain pour ne pas perdre du temps.

Les conditions du choix du site de réalisation du projet :

1. Le port ne doit pas dépasser 100 km de la zone de réalisation du projet et il est situé à 35 km du port seulement.
2. L'autoroute ne doit pas dépasser 30 km et pour ce cas elle est à 10 km.
3. Le chemin de fer ne doit pas dépasser 30 km et pour notre cas il est à 10 m c'est tout.
4. Que le site du projet soit prêt de 3 villes au moins et dans ce cas le site est au carrefour de six villes suivantes : Annaba, Guelma, El-Taref, Souk Ahras, Tébessa et Constantine.
5. L'existence d'une source d'eau est nécessaire tandis que le site comprend deux puits.

6. Que le site doit être proche d'une zone d'agglomération ce qui permet d'exploiter la main d'œuvre avoisinante.

En 01 janvier 2011 le wali avec une délégation de la wilaya de Guelma ont inauguré ce projet avec une présentation de Data Show dont il y avait une cérémonie par l'investisseur. Une interview à la radio locale de Guelma où l'investisseur a donné des explications et présentation du projet. A cette occasion les populations ont profité de réclamer Mr le Wali la nourriture par le gaz de ville après une longue souffrance avec les bouteilles du gaz du butane.

Deux promoteurs ont pris en charge la construction de la clôture dans un délai de trois mois où cette clôture a coûté 10.000.000 DA malgré ils ont payé à l'avance mais ils causé un retard de quatre mois. Après tout ça le représentant de la subdivision des travaux public a posé une plainte judiciaire contre le site soit disant il a dépassé la limite légale de 8 m de la route nationale mais en réalité le site est loin de 8.5 m de la route, il a gagné cette affaire de la cours de Bouchegouf. A cause de ce retard qui a causé par cette plainte l'investisseur a démoli la clôture qui a construit malgré que le procureur général a demandé l'investisseur de ne pas démolir la clôture sans permis de démolition par les autorités, l'investisseur a beaucoup perdu a cause de la bureaucratie et cette fois la démolition a coûté 40.000.000 DA ; l'induration de 700 sac de ciment et la démolition de 48 poteaux...

A ce jour là le projet n'a pas encore vu la lumière à cause des obstacles administratives des paperasses et la mauvaise communication entre les administrations, et des provocations de certaines personnes etc.

On a fait un questionnaire avec l'entrepreneur.(voir l'annexe examen culture entrepreneuriale). Dont il a obtenu 23 réponses correctes et selon corrigé type la personne qui obtienne 21 à 25 réponses correcte gagne 10 points cela signifié que cette personne a le profil de l'emploi c'est-à-dire dans notre cas l'entrepreneur a le profil entrepreneurial plus l'action.

II. Etudes de faisabilité :

On obtenue toutes les études de la part de l'investisseur au niveau de l'académie des énergies renouvelables.

Etude Techno-économique :

Réalisation d'un **Complexe Afek des énergies renouvelables** à Oued Fragha

Préambule :

Dans le cadre de :

- La mise en œuvre du programme de soutien au développement économique.
- La promotion de l'investissement.
- La politique de la création de l'emploi.
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises.
- La production des produits nouveaux
- La participation aux développements des énergies renouvelables

Sur la base des mesures avantageuses et incitatives adoptées par notre gouvernement aux profils des investisseurs, nous voulons contribuer à cet effort national de développement en fixant comme objectif la réalisation d'un complexe Lau développement de ce secteur, et mettre sur le marché un produit nouveau compétitif, propre, et économique.

Présentation du projet :

Le Complexe Afek des énergies renouvelables est initié par le promoteur B. Y. qui produit les différents types et volumes des chauffe-eau solaire à une qualité universelle et de technologie Allemand. En effet le complexe est spécialisée dans :

- L'installation et la préparation de l'équipement liés aux domaines de l'énergie de diverses sources avec une garantie pour les panneaux solaires de 15 à 20 ans et les batteries de 50à ans ainsi que des entretiens périodique.
- Mener des études et des programmes de prévention et de nettoyage de l'environnement.
- L'assistance des institutions nationales et internationales dans le domaine de l'industrie et d l'énergie de substitution.
- L'élaboration des formations à court et long terme sous la supervision d'experts d'états de chef de file dans ce domaine avec des certificats agréés par l'état algérien ainsi que international.
- Des agents certifiés par notre organisme couvrent 36 wilayas. Qui offrent des services d'installation et d'entretien.

Fiche technique du projet :

Intitulé du projet : Complexe Afak des énergies renouvelables

Localisation du projet : commune Oued Fragha.

Nature d'activité : Industrie

La réalisation des panneaux solaires, des cumulus et autres accessoires des énergies renouvelables est considéré comme un secteur d'activité vitale et nécessaire pour le développement du territoire de la wilaya, la région, et même national, à notre avis il nécessite un renforcement et soutien pour sa valorisation comme secteur de production de produits stratégiques, créateur d'emplois et meneur de nouvelles technologies, et un facteur de référence économique.

Type d'activité:

- Réalisation de panneaux solaires
- Production et montage de cumulus à énergie solaire
- Montage de chauffage central a énergie solaire
- Climatisation, et climatisation centrale à énergie solaire
- Production et montage de panneaux de signalisation à énergie solaire.
- Production des Canalisations en PVC différents diamètres pour conduit de chauffage, et eau.
- Montage des batteries.
- Réalisation de réseau d'éclairage public alimenté en énergie solaire.

Capacité de production

N°	DESIGNATION	CAPACITE DE PRODUCTION
01	Panneau solaire	40 000 U/an
02	cumulus	12 000 U/an
03	Montage de batterie	82 000 U/an
04	Panneau de signalisation et publicitaires	30 000 U/an
05	Eclairage public	Suivant demande
06	Conduit en PVS	5000- 7000 kgs/h

Coût de l'investissement.	500 360 000.00 DA
Coût des équipements	332 500 000.00 DA
Personnel permanent	130
Surface du terrain	12 609.00 m2
Délai de réalisation	Trois ans (36 mois)

Historique de l'affaire :

Le projet en question est une idée qui a été formulée au CALPI.RF en 2012, dans l'objectif d'entamer la réalisation dans les plus bref

- L'acte administratif de concession de terrain a été conclu en date du 21 avril 2013.
- Publié le 03.04.2013 volume 52 n°60.
- Le permis de construire a été obtenu le 31 octobre 2013N°168
- Les travaux ont démarré le 01.01.2014

Distribution des prestations :

A l'exception des panneaux les prestations sus- site sont réalisées localement on commençant par la confection et la fabrication des structures de base et support de panneaux solaires.

Cette fabrication s'appuie sur un matériel moderne qui répond aux normes écologique et sanitaire les plus demandées.

- La première chaîne de fabrication prend en charge le montage de panneaux solaire
- Une deuxième chaînes industrielles est mise en place pour la confection et le montage des cumulus.
- Une troisième chaîne industrielles est mise en place pour le montage des batteries et divers installations et appareillages.
- Une quatrième chaîne sera installée pour la fabrication des panneaux de signalisation routière et panneau publicitaire.
- Et la cinquième chaîne est mise en place pour la réalisation des tuyaux en PVC.

Une fois la fabrication est assurée, des équipes de montage seront formées pour la mise en place et le fonctionnement des divers systèmes.

Marchés visés :

La fabrication de panneaux solaires et l'ensemble des accessoires d'accompagnement visent à toucher la plus grande population à travers la wilaya de Guelma, la région de l'Est, et dans un avenir proche le territoire national.

Les énergies nouvelles constitue toujours une opportunité à développée à tout les niveaux pour mettre un produit nouveau sur le marché et palier aux manques

enregistré en matière d'énergie, et pour bien dire, c'est économisé une énergie en exploitant une nouvelles renouvelables, propres , économique et avec moins de risque et ce pour améliorer le cadre de vie.

Cette unité industrielles, au vue de son importance, sa production variée, sera un outil de développement majeur pour la commune en premier lieu, la wilaya et la région, et constitua un renforcement adéquat au secteur industriel d'une manière générale et la production de l'énergie renouvelable en particulier pour subvenir aux besoins de la population, et améliorer leurs conditions de vie.

A travers se projet laideur de technologie au niveau de la wilaya de Guelma, nous comptons prendre le défit pour le développer et le commercialisé à travers toutes les régions possibles.

Concurrence et positionnement de l'entreprise :

L'entreprise jusqu'à présent na pas de concurrent sur le marché local, régional et même national.

Elle est laideur dans son domaine.

Impact du projet :

Une fois réalisé, équipés et mis en fonctionnement, ce projet mettra a la disposition de la population des produits industriels et énergétique nouveaux, et comblera un vide enregistré, et participera a la production d'une énergie propre tant demandée et a moindre coups.

Jusqu'à présent aucune structure similaire n'existe, au niveau de la région, au vue de la technologie de pointe appliquée, cela veut dire un produit de grande consommation sera mis sur le marché local et régional à des prix étudiés et abordable par la majorité des ménages et collectivités sans pour autant oublier la diversité des activités à fournir.

S'agissant donc d'un secteur stratégique et vital, la réalisation d'une telle structure sera d'un apport social et économique tés important, et participera activement à la réduction des besoins de la population.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre des activités retenues comme étant prioritaires dans le programme national de développement va entrainer certainement l'impact des faits suivants :

- Création d'emplois
- Production d'un produit nouveau.

- Participation à l'amélioration et au développement du secteur.
- Rapprochement d'un produit stratégique à une population.

Analyse du marché :

Le complexe Afak des énergies renouvelables programmée principalement au niveau de la commune de Oued Fragha , est porteur d'une nouvelle technologie de pointe, donc une nouvelle approche en matière de production d'énergies, et d'installation de nouvelles approche en chauffage, climatisation, et éclairage domestiques, qui répond aux normes sanitaires les plus strictes.

A l'heure actuelle nous fonctionnons, à travers les énergies traditionnelles, et l'approche des énergies renouvelables n'est qu'à ses début.et nous pouvons même dire quelle est inexistante a l'exception de quelque initiative qui reste sans effet.

La disponibilité du produit à des prix étudiés contribuera fortement aux intéressements de la population et participera à l'amélioration de leurs cadres de vie.

C'est dans cet objectif que nous avons mis en place toutes les démarches pour monter cette affaire.et avoir un complexe qui répond aux normes technique, et sanitaires demandés.

A ce titre la réalisation d'un tel projet est plus qu'une nécessité pour apporter un savoir faire en plus par les composantes humaines spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables.

La réalisation d'une structure de taille va participer d'une manière importante à l'absorption de chômage qui se trouve dans une situation dramatique.

En conséquence la réalisation de cette unité s'avère encore insuffisante par rapport aux besoins de la population mais eu égard à la situation actuelle, ce serait tout de même d'un apport très bénéfique.

Compte tenu des motifs invoqués, nous allons essayer de mettre en exergue tous nos efforts, nos moyens matériels, financiers humains, nos expériences, et nos volontés pour activer la réalisation de ce projet dans les meilleurs conditions et délais possibles tout en ayant comme objectifs d'assurer les meilleurs conditions de productions, de stockages et de distributions.

Conception du projet :

La conception du projet est à examiner à travers le plan de masse et les différents plans joints au présent rapport.

La conception architecturale et l'aménagement du terrain prend en charge les paramètres techniques y afférentes aux devers processus de fabrication et de montages des différents produits.

En ce qui concerne la fabrication et le montage un grand espace couvert formé de hangars jumelés qui répondent aux normes et exigences techniques demandées, soit une surface totale de $80 \times 48 = 3840.00 \text{ m}^2$.

Les autres blocs à construire se résument comme suit :

- Une administration et dépendance
- Un poste de transformateur.
- Un groupe électrogène.
- Un poste de police.
- Une bâche a eau.

Programme du projet :

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Emprise au sol m^2	Surface bâtie m^2
01	Unité de production et de montage	3840.00	3840.00
02	Administration et logement de fonction	466.70	986.00
03	Poste de police	45.00	45.00
04	Poste transformateur	20.00	20.00
05	Bâche a eau	45.00	45.00
	Totale surface bâtie	4416.70	4936.00

Surface bâtie est de: **4936.00 m^2**

Surface du terrain est de l'ordre de : **12 609.00 m^2**

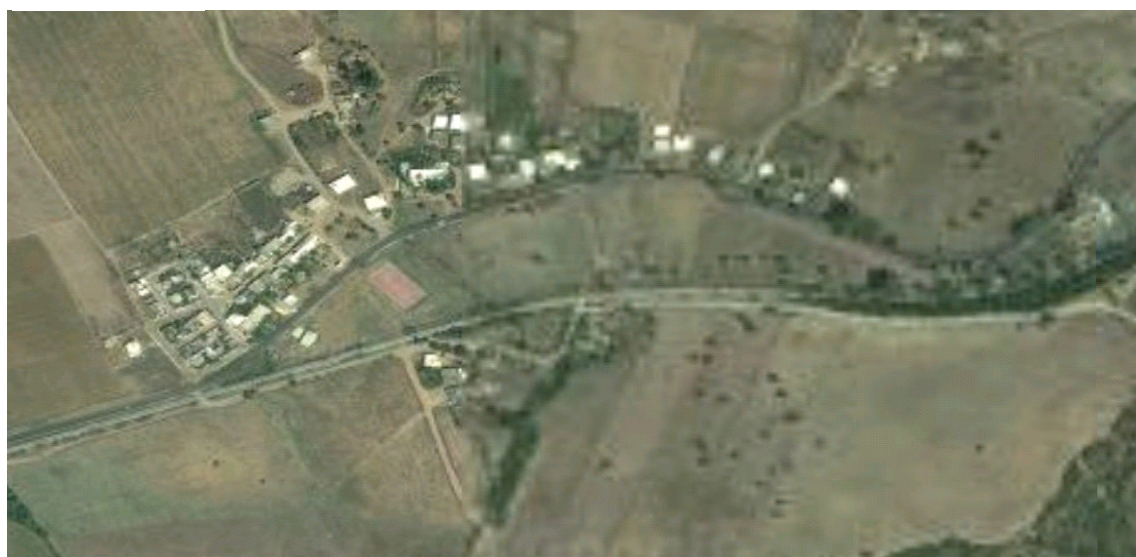
Situation du terrain :

Le terrain est situé à l'Est de l'agglomération d'Oued Fragha, sur la RN 16A et il est limité comme suit :

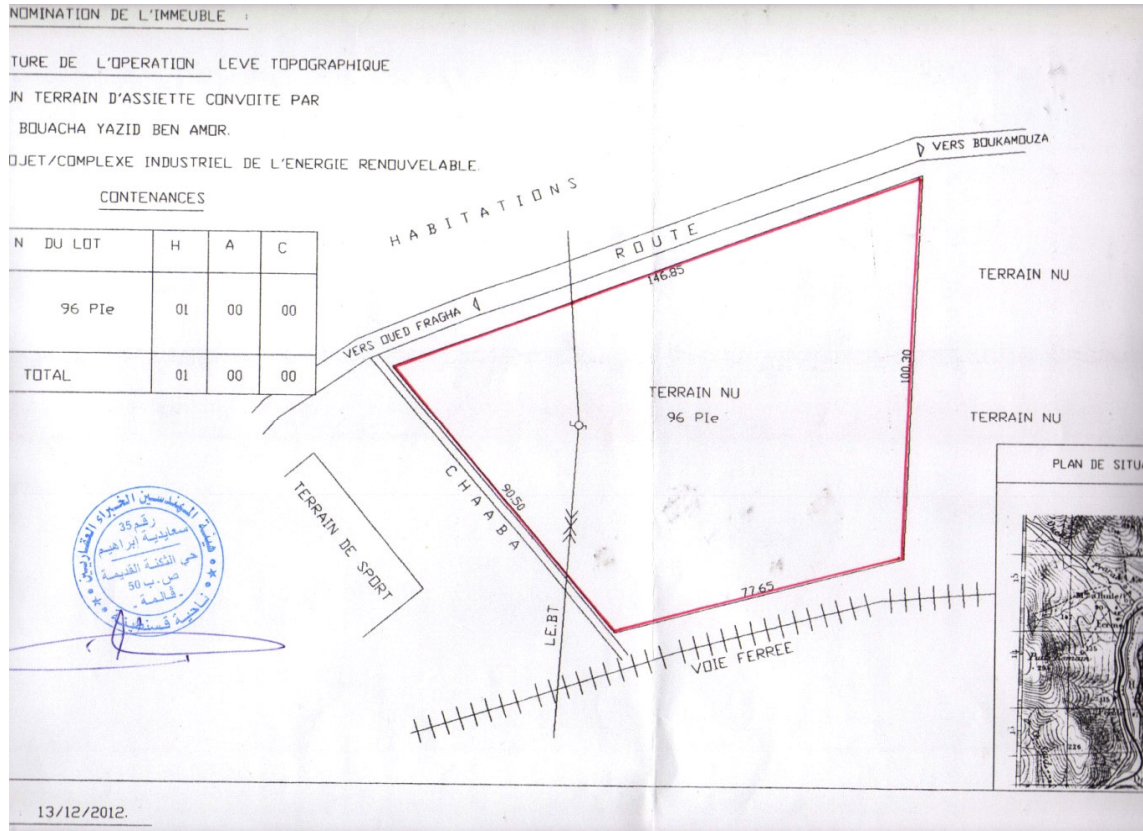
- Au nord RN16A
- A l'est Terrain agricole
- Au sud Chemin de fer
- A l'ouest Chaaba et un terrain de sport



Situation du terrain par rapport à l'agglomération de Oued Fragha



Situation du terrain rapport a l'agglomération secondaire Soltani



Levé cadastral.

Tableau de main d'œuvre :

Ce projet prévoit le recrutement de 130 personnes dès son entrée en exploitation à savoir :

Activité	nombre	Salaire moyen/moi	Salaire total moyen brut
Personnel administration	10		
Personnel gestionnaire	02	80 000.00	160 000.00
Personnel administratif et comptabilité	08	35 000.00	210 000.00
Personnel soutien logistique	42		
gardien	06	40 000.00	240 000.00
chauffeur	06	40 000.00	240 000.00
Agent de manutention	30	30 000.00	900 000.00
Femmes de minage	04	30 000.00	120 000.00
Personnels techniques	62		
Electricien	10	40 000.00	400 000.00
Mécanicien	08	40 000.00	320 000.00
Agents de maîtrise	15	45 000.00	675 000.00
Mains d'œuvre de montage	30	30 000.00	900 000.00
Personnel qualifié	14		
Technicien électricien	06	50 000.00	300 000.00
Technicien mécanicien	04	50 000.00	220 000.00
Ingénieur électromécanique	02	70 000.00	140 000.00
Ingénieur électricien	02	70 000.00	140 000.00
Ingénieur en installation	02		
total	130		4 965 000.00

NB : La masse salariale annuelle s'élève à 59 580 000.00 DA

Tableau des équipements :

Désignation de Chaine de production	Nbr	Valeur en €	Valeur en DA
Production en ligne de tuyau en PVC pour Système de chauffage "Pipe for Water Heater and Central Heating Systems Production Line"	01	1 550 109.00	164 312 000.00
Slar Water Heater Production Line	01	1 259 103.00	133 465 000.00
Materiel de manitention			
Transpalette Manuel	04		183 680.00
Traspalette électrique	01		585 620.00
Gerbeur électrique	01		1 093 000.00
Equipement informatique et bureautique	ENS		3 000 000.00
Semi remorque avec tracteur	01		17 600 000.00
Véhicules utilitaire	02		2 600 000.00
Bâche à eau	01		800 000.00
Poste transformateur 60 KVA	01		7 000 000.00
Groupe électrogène 60 KVA	01		1600 000.00
Total			332 239 300.00
		Soit	332 500 000.00

Tableau de construction et d'aménagement :

N°	Désignation	Surface	Cout
01	Hangar de production	3840.00	134 400 000.00
02	Administration et logement d'astreinte	986.00	34 510 000.00
03	Poste de police	45	1 575 000.00
04	Poste de transformateur	20.00	700 000.00
06	Bâche à eau	45	1 575 000.00
07	Mur de clôture	466 ml	11 650 000.00
08	VRD		15 000 000.00
	TOTAL		199 410 000.00
		soit	199 410 000.00

Tableau des structures du projet :

N°	RUBRIQUES	MONTANT
01	Etude et ingéniering	3720 000.00
02	Frais de démarrage	800 000.00
02	Terrain	Concession
03	Bâtiments et aménagement	199 410 000.00
04	Equipements	332 500 000.00
	TOTAL	536 430 000.00

Soit un total de : **536 430 000.00 DA**

Cout global du projet :

Le cout du projet s'élève à **536 430 000.00 DA**

NB : L'étude de ressources humains RH et l'étude de marché sont incluses dans les études de faisabilité que le promoteur m'a donné, et une partie de l'étude juridique et le devis estimatif et quantitatif se trouvent dans l'annexe.

Conclusion :

Dans ce chapitre, on a étudié l' aspect théorique de l' entrepreneuriat vert en Algérie, à partir de la Willaya de Guelma là où on a trouvé qu'il est un phénomène émergent dans ces premiers pas où il est freiné par plusieurs obstacles.

Pour l'Algérie, dont l'économie dépend essentiellement sur le secteur énergétique, la promotion d'une économie verte est une nécessité pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire, à la dépendance énergétique, au chômage, et au développement inclusif durable.

- Création d'emplois
- Production d'un produit nouveau.
- Participation à l'amélioration et au développement du secteur.
- Rapprochement d'un produit stratégique à une population.

Conclusion générale

Le sujet de développement durable est donc plus que vaste ! ce concept est devenu un élément incontournable et a fait l'objet de l'intéressement par les entreprises.

Les entreprises durables doit être socialement équitable, économiquement viable, environnementale net vivable.

Validation des hypothèses

Les deux hypothèses qui se suivent sont infirmées :

H2 : les attitudes et aptitudes plus le profil et les motivations sont les facteurs de réussite du projet entrepreneurial.

H3 : l'absence de la culture entrepreneuriale et environnementale plus le financement avec intérêts sont les freins de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

Les recommandations

- La nécessité d'encourager les états pour investir à l'entrepreneuriat vert parce qu'elle est une nouvelle tendance de l'entrepreneuriat dans le monde.
- La nécessité de l'accompagnement et soutenir les projets entrepreneurials dans ce domaine.
- L'application de financement islamique sans taux d'intérêt attire les entrepreneurs à investir dans l'entrepreneuriat vert en Algérie.
- La sensibilisation de la culture entrepreneuriale et environnementale au niveau local et national.

Les perspectives

Cette recherche a ouvert la porte devant d'autres études à venir comme :

- Les freins et les obstacles de l'entrepreneuriat vert.
- L'entrepreneuriat vert en Algérie état de l'art.
- L'écoentrepreneuriat féminin en Algérie étude cas.

Notre souhait et d'apporter à travers ce mémoire, une modeste contribution dans le domaine de l'entrepreneuriat vert. Cependant, quel que soit nos efforts pour le présenter, ce sujet restera toujours vaste et inépuisable.

Bibliographie

I. Les livres :

1. Afnour, Développement durable et entreprise, un défi pour les managers, 2^e édition, 2008.
2. Carine Guicheteau, Travailler pour développement durable, édition Studyrama, France, 2006.
3. Dominique Wolff et Fabrice Mauléon, Le management durable l'essentiel du développement durable appliqué aux entreprises, LAVOISIER, 2005
4. Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing Editions Atout France.
5. Nathalie Costa, Gestion du développement durable en entreprise, D 1 : 12/08, Ellipses, 2008.

II. Les thèses :

Aoumri Amira, Les stratégies de développement durable dans les PME cas du groupe SIM, 2013/2014.

III. Sitographie :

- 1- www.adequations.org
- 2- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca>
- 3- <http://un4.me /2bbeBwg>
- 4- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>
- 5- www.fsr.ac.ma
- 6- <http://www.tifawt.com>
- 7- <https://fr.slideshare.net>
- 8- <http://www.jentreprends.ca>
- 9- www.oecd-ilibrary.org

Annexe



Module : La culture entrepreneuriale

mardi 10 Juin 2014

Nom:.....

Prénom:.....

Code :

Code :.....

LA NOTE :/20

Examen du 2^{ème} Semestre

ETES-VOUS ENTREPRENEUR? (06 Pts)

Cochez la bonne réponse.

Question 01: Etes-vous une personne qui	
<input checked="" type="checkbox"/>	A. réfère prendre la vie comme elle vient sans se fixer trop d'objectifs précis
<input type="checkbox"/>	B. Aime se fixer des objectifs à atteindre sans cependant choisir des objectifs trop faciles
Question 02: Avant de prendre une décision d'ordre financier, êtes vous une personne qui	
<input type="checkbox"/>	A. Consulte ses amis
<input type="checkbox"/>	B. Préfère se faire une opinion et décider par elle-même
<input checked="" type="checkbox"/>	C. Consulte plusieurs spécialistes
Question 03: Pourquoi voulez-vous posséder votre propre entreprise?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A. Parce que vous n'aimez pas travailler pour quelqu'un d'autre
<input type="checkbox"/>	B. Pour utiliser un trop plein d'énergie
<input type="checkbox"/>	C. Pour obtenir une certaine notoriété
<input type="checkbox"/>	D. Pour faire plus d'argent
Question 04: Etes-vous une personne qui	
<input type="checkbox"/>	A. En a assez après ses heures de travail quotidien
<input checked="" type="checkbox"/>	B. A toujours de l'énergie pour travailler
Question 05 : J'aime connaître le résultat de mon action de façon à améliorer mon rendement la fois suivante	
<input checked="" type="checkbox"/>	A. Non. Une action terminée, je préfère passer à trouver à autre chose
<input type="checkbox"/>	B. Oui. Toujours
Question 06: Etes-vous surtout habile dans	
<input checked="" type="checkbox"/>	A. La planification
<input type="checkbox"/>	B. L'action
<input type="checkbox"/>	C. La gestion
<input type="checkbox"/>	D. L'organisation de projets financiers
Question 0 7: A votre avis, ce qui vous arrive dans la vie est	
<input type="checkbox"/>	A. Le résultat de votre éducation
<input type="checkbox"/>	B. Déterminé par l'évolution sociale et politique
<input type="checkbox"/>	C. Le résultat du hasard, de la chance
<input checked="" type="checkbox"/>	D. Le résultat de vos décisions personnelles

Question 08: Quelle phrase vous définit le mieux?

A. Moins j'ai à décider, plus je suis heureux, pourquoi me casser la tête?

B. Pour me décider, il me faut du temps pour réfléchir

C. Il m'est facile de me faire une idée rapidement

Question 09: Etes-vous une personne qui a confiance dans ce qu'elle fait, qui est assurée de réussir ce qu'elle entreprend?

A. Oui. Toujours

B. Non

C. Oui, la plupart du temps

Question 10: Vous êtes une personne qui aime

A. Continuer le travail une fois que quelqu'un d'autre a commencé

B. Faire les choses par elle-même et qui n'attend pas les autres pour lui dire quoi faire

C. Attendre d'être sollicité avant de commencer à travailler

Question 11: Etes-vous une personne qui

A. Cherche toujours les moyens d'obtenir de l'aide pour réaliser ses projets

B. Préfère agir seule de façon à ne rien devoir aux autres

Question 12: A votre avis, pour réussir dans la vie, il faut

A. Des idées

B. De la chance

C. Travailler fort

D. De l'argent

LES TRAITS DE L'ENTREPRENEUR (04 Pts)

Les questions suivantes permettent d'aborder les caractéristiques générales des entrepreneurs. Lisez-les attentivement et retenez la réponse que vous pensez être la meilleure.

Question 01: Face à un problème, l'entrepreneur est plus enclin à

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | a) aller vers un proche ami pour obtenir de l'aide; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | b) obtenir de l'aide d'un inconnu renommé comme étant un expert; |
| <input type="checkbox"/> | c) essayer de résoudre seul le problème. |

Question 02: L'entrepreneur est comme le marathonien qui court principalement

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | a) pour dépenser de l'énergie et se garder en bonne condition physique; |
| <input type="checkbox"/> | b) pour obtenir la satisfaction de battre les autres compétiteurs de la course; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | c) pour essayer d'améliorer son propre record. |

Question 03: L'entrepreneur est motivé par le besoin

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | a) d'atteindre un but personnel d'une grande importance; |
| <input type="checkbox"/> | b) d'obtenir l'attention publique et la reconnaissance; |
| <input type="checkbox"/> | c) de contrôler les gens et d'accumuler des richesses. |

Question 04: L'entrepreneur croit que le succès ou l'échec d'une nouvelle entreprise dépend surtout

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | a) de la chance ou du destin; |
| <input type="checkbox"/> | b) du support et de l'encouragement des autres; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | c) de ses propres forces et habiletés. |

Question 05 : Étant donné la possibilité de gagner une récompense importante, laquelle des actions suivantes l'entrepreneur poursuivrait-il?

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | a) lancer un dé avec une chance sur trois de gagner; |
| <input type="checkbox"/> | b) affronter un problème avec une chance sur trois de le résoudre dans les délais prévus; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | c) faire ni a ni b parce que ses chances de succès sont trop minces. |

Question 06: L'entrepreneur est plus enclin à choisir une tâche

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | a) qui comporte un niveau de risque modéré mais qui demeure un défi; |
| <input type="checkbox"/> | b) où les risques sont élevés mais les récompenses importantes sur le plan financier; |
| <input type="checkbox"/> | c) qui est relativement facile et dont les risques sont faibles. |

Question 07: Les profits sont importants pour l'entrepreneur

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | a) parce qu'ils apportent de l'argent qui lui permet de concrétiser d'autres idées et de prendre avantage d'autres occasions; |
| <input type="checkbox"/> | b) parce qu'ils constituent une mesure objective de son succès; |
| <input type="checkbox"/> | c) parce que la principale raison pour accepter le risque de fonder une nouvelle entreprise était d'accumuler une richesse personnelle. |

Question 08: Lequel des facteurs suivants l'entrepreneur valorise-t-il le plus dans son emploi?

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | a) l'importance accordée à la compétence et à l'efficacité; |
| <input type="checkbox"/> | b) la liberté de gérer son propre temps; |
| <input type="checkbox"/> | c) l'occasion de créer et d'effectuer de nouvelles choses. |

AVEZ-VOUS LE PROFIL D'UN ENTREPRENEUR? (10 Pts)

Dans la grille qui suit, noircissez la réponse appropriée selon une échelle allant de 1 à 3.

1 pour: tout à fait d'accord

2 pour : un peu d'accord

3 pour : en parfait désaccord

		1	2	3
1	<i>J'aime faire les choses qui donnent rapidement des résultats.</i>	X		
2	<i>Je préfère travailler avec des amis plutôt qu'avec des spécialistes plus compétents, mais que je ne connaîtrais pas.</i>		X	
3	<i>Je suis plutôt effrayé par les difficultés et la complexité des situations</i>	X		
4	<i>Je me perçois en tant que généraliste (polyvalent) plutôt que spécialiste.</i>	X		
5	<i>Pour moi, les échecs sont des occasions d'apprendre.</i>	X		
6	<i>Derrière toute réussite, il y a un chanceux.</i>	X		
7	<i>Je suis un touche-à-tout et j'aime mettre la main à la pâte.</i>	X		
8	<i>Je préfère laisser les responsabilités à ceux qui sont mus pour la gloire.</i>		X	
9	<i>Je peux me mettre dans la peau de mes interlocuteurs, voir comment ils pensent.</i>			X
10	<i>Je suis constamment à l'affût des occasions d'affaires qui pourraient surgir inopinément (de façon inattendue).</i>			X
11	<i>Je sens que mon potentiel et mon énergie sont actuellement sous-exploités.</i>	X		
12	<i>Je n'aimerais pas mettre en jeu ma position sociale en prenant des risques indus.</i>	X		
13	<i>Dans ma jeunesse, j'ai eu des activités qui m'ont fait gagner des sous, telles que distribuer des journaux ou des circulaires.</i>	X		
14	<i>J'ai toujours tendance à rechercher l'approbation de mon entourage.</i>			X
15	<i>J'aime me surpasser constamment.</i>	X		
16	<i>J'aime rester inoccupé ou rêveur à certains moments de la journée.</i>	X		
17	<i>Je suis en général très stressé par l'incertitude et l'ambiguïté de certaines situations.</i>	X		
18	<i>Je constate que j'ai tendance à assumer la responsabilité de beaucoup de choses dans la vie.</i>	X		
19	<i>Pour moi, les changements sont porteurs d'occasions à saisir.</i>		X	
20	<i>Ma façon de travailler est rigoureuse, si bien que l'intuition y trouve peu de place.</i>	X		
21	<i>Je ne suis pas constamment à la recherche d'importants défis à relever.</i>	X		
22	<i>Je me considère comme un gros travailleur.</i>	X		
23	<i>Je suis de ceux qui prennent des risques calculés.</i>		X	
24	<i>Les changements ne me rebutent pas et je sais m'y adapter.</i>		X	
25	<i>Je suis un optimiste (pensée positive).</i>	X		

DEVIS
QUANTITATIF ESTIMATIF

COMPLEXE AFAK DES ENERGIES
RENOUVLABLES

A
OUED FRAGHA

CONSTRUCTION COMPLEXE DES ENERGIES RENOUVLABLE

ENERGIE SOLAIRE A OUED FRAGHA

BOUACHA YAID

I/ DEVIS HANGARS

GROS - ŒUVRES

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1.01	Déblais en grandes masse	m3	1 100,00	300,00	330 000,00
1.02	Fouilles en puits	m3	140,00	300,00	42 000,00
1.03	Fouilles en tranchées ou en rigoles	m3	653,00	300,00	195 900,00
1.04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	315,40	300,00	94 620,00
1.05	Gros béton	m3	89,00	9 000,00	801 000,00
1.06	Béton de propreté	m3	21,51	10 000,00	215 130,00
1.07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	633,50	300,00	190 050,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour Semelles	m3	32,00	25 000,00	800 000,00
b)	Béton armé pour Longrines	m3	110,00	25 000,00	2 750 000,00
c)	Béton armé pour Amorces Poteaux	m3	25,00	25 000,00	625 000,00
d)	Béton armé pour Voile périphérique	m3	130,00	27 000,00	3 510 000,00
1,09	Blocage en pierre sèche de 0,20 m	m2	3 600,00	8 000,00	28 800 000,00
1,1	Dalle légèrement armè en treillis soudès de 0,10 d'ep	m2	3 600,00	13 000,00	46 800 000,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
g)	Béton armé pour Linteaux	m3	10,00	20 000,00	200 000,00
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	88,00	9 000,00	792 000,00
1.13	Enduit sur mur exterior au mortier de bâtard	m2	1 300,00	700,00	910 000,00
1.14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	1 300,00	700,00	910 000,00
1,15	Maçonnerie double paroi de 0,30 m	m2	521,00	4 500,00	2 344 500,00
1,16	charpente métallique y compris couverture ferme	m2	1 440,00	11 000,00	15 840 000,00
					panne bardage et toutes sujétion de bonne execution,
				S/TOTAL	106 150 200,00

2 MENUISERIE

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
2,01	F/p Porte métallique à 2 vantaux coulissat a l'extérieure PM = (3,80 x 3,50)	u	6	80 000,00	480 000,00
2,02	F/p Châssis haut en aluminium verre stop sol Type CH1 = (0,80 x 2,00)	u	10	35 000,00	350 000,00
				S/TOTAL	830 000,00

3 ELECTRICITE INTERIEUR

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
3,01	F/p Armoire 01 Pied de colonne montante 01 Disjoncteur tétrapolaire différentiel 30 A 02 Disjoncteur unipolaire de 10 A 04 Disjoncteur unipolaire de 16 A 04 Disjoncteur unipolaire de 20 A	Ens	2	4 000,00	50 000,00
3,02	F/p Armoire 01 Disjoncteur tétrapolaire différentiel 30 A 01 Disjoncteur unipolaire de 10 A 03 Disjoncteur unipolaire de 16 A 06 Disjoncteur unipolaire de 20 A	Ens	2	4 000,00	10 000,00
3,03	F/p Armoire 01 Disjoncteur bipolaire différentiel 30 A 02 Disjoncteur unipolaire de 10 A 04 Disjoncteur unipolaire de 16 A	Ens	1	30 000,00	4 800,00
				S/TOTAL	64 800,00

4 ASSAINISSEMENT INTERIEUR

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
4,01	Conduite en tube en P.V.C EV et EU				
	DIA- 90	ml	60,00	800,00	48 000,00
	DIA- 110	ml	60,00	1 000,00	60 000,00
	P.V.C Ø 200 rigide d'une pression de 06 bars	ml	10,00	1 500,00	15 000,00
4,02	Siphon de sol				
40,30	b- Ø 100	u	4	1 600,00	3 600,00
	Regard de fondation S = 40 x 40	u	4	36 000,00	144 000,00
4,04				S/TOTAL	270 600,00

5 PENTURE - VITRERIE

	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
5,01	Peinture sur mur extérieur au vinyle en 3 couches	m2	1 300,00	400,00	520 000,00
5,02	Peinture sur mur intérieur au vinyle en 3 couches	m2	1 300,00	400,00	156 000,00
5,03	Peiture à l'huile sur menuiserie métallique	m2	24,00	350,00	8 400,00
				S/TOTAL	684 400,00

RECAPITULATION PARTIELLE

des hangars

N°	Désignation des Ouvrages	Montant
1	GROS - ŒUVRES	106 150 200,00
2	MENUISERIE	830 000,00
3	ELECTRICITE INTERIEUR	64 800,00
6	ASSAINISSEMENT INTERIEUR	270 600,00
7	PENTURE - VITRERIE	684 400,00
		108 000 000,00

II / DEVIS ADMINISTRATION GROS - ŒUVRES

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,010	Déblais en grandes masse	m3	546,00	300,00	163 800,00
1,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	300,00	300,00	90 000,00
1,05	Gros béton	m3	20,00	9 000,00	180 000,00
1,06	Béton de propreté	m3	32,00	10 000,00	320 000,00
1,07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	100,00	300,00	30 000,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour Semelles	m3	24,00	30 000,00	720 000,00
b)	Béton armé pour Longrines	m3	32,00	30 000,00	960 000,00
c)	Béton armé pour Amorces Poteaux	m3	36,00	30 000,00	1 080 000,00
1,09	Blocage en pierre sèche de 0,20 m	m2	364,00	12 000,00	4 368 000,00
1,1	Dalle légèrement armè en treillis soudès de 0,10 d'ep	m2	364,00	15 000,00	5 460 000,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
g)	Béton armé pour Linteaux	m3	12,00	20 000,00	240 000,00
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	88,00	9 000,00	792 000,00
1.14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	1 189,80	500,00	594 900,00
1,15	Maçonnerie double paroi de 0,30 m	m2	521,00	1 500,00	781 500,00
	maçonnerie simple parois	m2	400,00	800,00	320 000,00
1,16	dalle en corps creux 16+4	m2	640,00	14 000,00	8 960 000,00
				S/TOTAL	25 060 200,00

2 MENUISERIE

Nº	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
2,01	F/p Porte ext à 2 vantaux 1,20x2,20	u	6,00	30 000,00	180 000,00
2,02	f/p porte int 094x2,20	u	14,00	15 000,00	210 000,00
2,03	f/p fenetre 1,20x1,40	u	14,00	18 000,00	252 000,00
2,04	f/p porte fenetre 1,20x220	u	6,00	24 000,00	144 000,00
2,05	f/p porte 0,84x2,20	u	12,00	14 000,00	168 000,00
2,04	f/p chassis ouvrant 0,6x0,6	u	10,00	8 000,00	80 000,00
				S/TOTAL	1 034 000,00

3 ELECTRICITE INTERIEUR

Nº	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
3,01	F/p Armoire				
	01 Pied de colonne montante				
	01 Disjoncteur tétrapolaire différentiel 30 A				
	02 Disjoncteur unipolaire de 10 A				
	04 Disjoncteur unipolaire de 16 A				
	04 Disjoncteur unipolaire de 20 A	Ens	2	4 000,00	8 000,00
	F/P lampe simple	u	40	250,00	10 000,00
	F/P interrupteur simple alumage	u	40	250,00	10 000,00
	F/P boîte de dérivation	u	20	200,00	4 000,00
	F/P prise de courant	u	40	300,00	12 000,00
				S/TOTAL	44 000,00

4 ASSAINISSEMENT INTERIEUR

Nº	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
4,01	Conduite en tube en P.V.C EV et EU				
	DIA- 90	ml	40,00	800,00	32 000,00
	DIA- 110	ml	40,00	1 000,00	40 000,00
	P.V.C Ø 200 rigide d' une pression de 06 bars	ml	10,00	1 500,00	15 000,00
4,02	Siphon de sol				
40,30	b- Ø 100	u	4	1 600,00	3 600,00
	Regard de fondation S = 40 x 40	u	8	36 000,00	288 000,00
4,04				S/TOTAL	378 600,00

5 **PENTURE – VITRERIE**

	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
5,01	Peinture sur mur extérieur au vinyle en 3 couches	m2	1 300,00	400,00	520 000,00
5,02	Peinture sur mur intérieur au vinyle en 3 couches	m2	1 300,00	400,00	156 000,00
5,03	Peiture à l'huile sur menuiserie métallique	m2	24,00	300,00	7 200,00
				S/TOTAL	683 200,00

**RECAPITULATION PARTIELLE
DE L'ADMINISTRATION**

N°	Désignation des Ouvrages	Montant
1	GROS – ŒUVRES	0,00
2	MENUISERIE	1 034 000,00
3	ELECTRICITE INTERIEUR	44 000,00
6	ASSAINISSEMENT INTERIEUR	378 600,00
7	PENTURE – VITRERIE	683 200,00
		27 200 000,00

**III / DEVIS POSTE DE POLICE
GROS – ŒUVRES**

No	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,010	Déblais en grandes masse	m3	32,00	300,00	9 600,00
1,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	25,00	300,00	7 500,00
1,05	Gros béton	m3	2,00	8 000,00	16 000,00
1,06	Béton de propreté	m3	2,00	9 000,00	18 000,00
1,07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	7,00	300,00	2 100,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour Semelles	m3	2,00	25 000,00	50 000,00
b)	Béton armé pour Longrines ,poutre et chainages	m3	3,00	25 000,00	75 000,00
c)	Béton armé pour Amorces Poteaux et poteaux	m3	1,50	25 000,00	37 500,00
1,09	Blocage en pierre sèche de 0,20 m	m2	15,00	8 000,00	120 000,00
1,1	Dalle légèrement armè en treillis soudès de 0,10 d'ep	m2	16,00	12 000,00	192 000,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
g)	Béton armé pour Linteaux	m3	5,00	20 000,00	100 000,00
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	4,00	9 000,00	36 000,00
1,14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	128,00	500,00	64 000,00
1,15	Maçonnerie double paroi de 0,30 m	m2	64,00	1 500,00	96 000,00
1,16	dalle en corps creux 16+4	m2	16,00	12 000,00	192 000,00
				S/TOTAL	480 000,00

Iv / DEVIS POSTE TRANSFORMATEUR

GROS – ŒUVRES

No	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,010	Déblais en grandes masse	m3	25,00	300,00	7 500,00
1,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	21,00	300,00	6 300,00
1,05	Gros béton	m3	1,00	8 000,00	8 000,00
1,06	Béton de propreté	m3	1,00	9 000,00	9 000,00
1,07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	3,00	300,00	900,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour Semelles	m3	1,50	24 000,00	36 000,00
c)	Béton armé pour Amorces Poteaux et poteaux	m3	1,50	25 000,00	37 500,00
1,09	Blocage en pierre sèche de 0,20 m	m2	12,00	8 000,00	96 000,00
1,1	Dalle légèrement armè en treillis soudès de 0,10 d'ep	m2	12,00	12 000,00	144 000,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
g)	Béton armé pour Linteaux	m3	2,00	15 000,00	30 000,00
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	1,00	9 000,00	9 000,00
1,14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	47,60	500,00	23 800,00
1,15	Maçonnerie double paroi de 0,30 m	m2	32,00	1 500,00	48 000,00
1,16	dalle en corps creux 16+4	m2	12,00	12 000,00	144 000,00
				S/TOTAL	600 000,00

GROS – ŒUVRES

No	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,010	Déblais en grandes masse	m3	25,00	300,00	7 500,00
1,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	21,00	300,00	6 300,00
1,05	Gros béton	m3	1,00	8 000,00	8 000,00
1,06	Béton de propreté	m3	1,00	9 000,00	9 000,00
1,07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	3,00	300,00	900,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour Semelles	m3	1,50	24 000,00	36 000,00
b)	Béton armé pour Longrines ,poutre et chainages	m3	1,50	25 000,00	37 500,00
c)	Béton armé pour Amorces Poteaux et poteaux	m3	12,00	8 000,00	96 000,00
1,09	Blocage en pierre sèche de 0,20 m	m2	12,00	12 000,00	144 000,00
1,1	Dalle légèrement armè en treillis soudès de 0,10 d'ep	m2			0,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
g)	Béton armé pour Linteaux	m3	2,00	15 000,00	30 000,00
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	1,00	9 000,00	9 000,00
1,14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	47,60	500,00	23 800,00
	Maçonnerie double paroi de 0,30 m	m2	32,00	1 500,00	48 000,00
1,16	dalle en corps creux 16+4	m2	12,00	12 000,00	144 000,00
				S/TOTAL	600 000,00

VI / DEVIS BACHE A EAU
GROS – ŒUVRES

Nº	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,010	Déblais en grandes masse	m3	50,00	300,00	15 000,00
1,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	42,00	300,00	12 600,00
1,05	Gros béton	m3	2,50	10 000,00	25 000,00
1,06	Béton de propreté	m3	2,50	12 000,00	30 000,00
1,07	Transport à la décharge des terres excédentaire	m3	6,00	300,00	1 800,00
1,08	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
a)	Béton armé pour radier	m3	14,00	30 000,00	420 000,00
b)	Béton armé pour voiles	m3	16,00	30 000,00	480 000,00
1,1	Dalle	m2	9,00	30 000,00	270 000,00
1,11	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
1,12	Béton légèrement armé pour appuis de fenêtre	ml	4,00	15 000,00	60 000,00
1.14	Enduit sur mur interieur au mortier de ciment	m2	71,20	500,00	35 600,00
				S/TOTAL	1 350 000,00

V.R.D

1 ASSAINISSEMENT EXTERIEUR

Nº	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
1,01	P.V.C Ø 100 rigide d'une pression nominal de 06 bars	ml	154,00	1 000,00	154 000,00
1,02	P.V.C Ø 150 rigide d'une pression nominal de 06 bars	ml	38,00	1 000,00	38 000,00
1,03	P.V.C Ø 200 rigide d'une pression nominal de 06 bars	ml	24,00	2 000,00	48 000,00
1,04	P.V.C Ø 300 rigide d'une pression nominal de 06 bars	ml	154,00	2 100,00	323 400,00
1,05	Regard de branchement 60 x 60 avec tampon en béton armé	u	18	36 000,00	648 000,00
1,06	Regard de branchement 80 x 80 avec tampon en béton armé	u	7	4 000,00	28 000,00
				S/TOTAL	999 400,00

2 A.E.P EXTERIEUR

No	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
2,01	Fouilles en tranchées	m3	111,000	300,00	33 300,00
	lit de sable	m3	14,000	2 000,00	28 000,00
	Grillage avertisseur	ml	277,00	100,00	27 700,00
2.01	P.E.H.D Ø 32	ml	18,00	800,00	14 400,00
	Ø 40	ml	185,00	900,00	166 500,00
	Ø 50	ml	74,00	950,00	70 300,00
2.02	Vanne d'arrêt Ø 50	u	1	9 000,00	9 000,00
2.03	Vanne d'arrossage Ø 20 / 27	u	4	1 000,00	4 000,00
				S/TOTAL	353 200,00

3 ECLAIRAGE EXTERIEUR

No	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
3,01	Fouilles en tranchées	m3	80,00	300,00	24 000,00
3,02	lit de sable	m3	12,00	2 000,00	24 000,00
3,03	Grillage avertisseur	ml	120,00	120,00	14 400,00
3,04	Remblais au pourtour des fondatios	m3	60,00	300,00	18 000,00
3,05	Transport à la dècharge des terres excédentaire	m3	40,00	300,00	12 000,00
3,06	- Câble 4 x 10 mm2 Cu	ml	100,00	500,00	50 000,00
3,07	- Câble 4 x 16 mm2 Cu	ml	20,00	600,00	12 000,00
3,08	Condélabre H = 3,50 m avec lampe 125 W + socle en béton	u	15	24 000,00	360 000,00
3,09	F/p Tableau				0,00
	- 01 Disjoncteur tétrapolaire différentiel 160 A				0,00
	- 01 porte fusible tétrapolaire 32 A				0,00
	- 01 porte fusible tétrapolaire 63 A				0,00
	- 01 porte fusible tétrapolaire 100 A				0,00
	- 01 cellul photo électrique	Ens	1	60 000,00	60 000,00
				S/TOTAL	574 400,00

4 LOT : VOIRIE

N°	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
4	Déblais en grandes masse	m3	260,000	300,00	78 000,00
	Remblais	m3	42,000	300,00	12 600,00
	Transport	m3	220,000	300,00	66 000,00
5,01	TVO	m3	286,000	15 000,00	4 290 000,00
5,02	monocouche	m2	220,00	9 000,00	1 980 000,00

5,03	revetement EN BB	m2	220,00	12 000,00	2 640 000,00
6,02	REVETEMENT EN béton légèrement armé	m2	456,40	9 000,00	4 107 600,00
6,03	bordure de trottoir	ml	310,00	800,00	248 000,00
				TOTAL	13 422 200,00

RECAPITULATION PARTIELLE des VRD

N°	Désignation des Ouvrages	Montant
1	ASSAINISSZMZNT EXT	1 111 400,00
2	AEP	353 200,00
3	ECLAIRAGE EXT	399 600,00
7	VOIRIE	1 117 280,00
		15 000 000,00

7 CLÔTURE

	Désignation des Ouvrages	U	Quantité	P. U	MONTANT
7,01	Fouilles en puits	m3	182,000	300,00	54 600,00
7,02	Fouilles en tranchées	m3	48,900	300,00	14 670,00
7,03	Remblais au pourtour des fondatios	m3	112,000	300,00	33 600,00
7,04	Transport à la décharge publique	m3	70,000	350,00	24 500,00
4,05	Béton de propreté sous semelles	m3	15,000	9 000,00	135 000,00
7,08	Gros béton	m3	15,000	10 000,00	150 000,00
	BETON ARME EN INFRASTRUCTURE				
7,09	A)- Béton armé pour Semelles	m3	70,000	30 000,00	2 100 000,00
7,10	C)- Béton armé pour Amorces Poteaux	m3	11,000	30 000,00	330 000,00
7,11	B)- Béton armé pour Longrines	m3	62,000	30 000,00	1 860 000,00
7,12	E)- Béton armé pour Poteaux	m3	20,000	30 000,00	600 000,00
7,13	Maçonnerie simple paroi de 0,20 m	m2	1 200,00	700,00	840 000,00
7,14	Enduit sur mur au mortier de bâtard	m2	1 500,00	600,00	900 000,00
7,15	Peinture sur mur	m2	1 500,00	400,00	600 000,00
7,16	F/p Porte métallique en tole bombé S = 4,00 x 3,00	u	2	106 315,00	212 630,00
7,17	F/p Porte métallique en tole bombé S = 1,00 x 2,40	u	1	45 000,00	45 000,00
7,18	F/p Barreaudage en fer forgé S = 1,50 x 1,00	u	104	25 000,00	2 600 000,00
				TOTAL	10 500 000,00

RECAPITULATIF GENERALE

Total en HT	Désignation des Ouvrages	Montant
1	HANGARS	108 000 000,00
2	ADMINISTRATION	27 200 000,00
3	POSTE DE POLICE	480 000,00
4	POSTE TRANSFORMATEUR	600 000,00
5	GROUPE ELECTROGENE	600 000,00
6	BACHE A EAU	1 350 000,00
7	CLOTURE	10 500 000,00
8	V RD	15 000 000,00
	TOTAL	163 730 000,00

ARRETA LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE/
CENT SOIXANTE TROIS MILLION SEPT CENT TRENTE MILLE DA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

نسخة عادية

باسم الشعب الجزائري

وزارة العدل

مجلس قضاء: قالمة

الغرفة الجزائية

قرار جزائي

الجلسة العنانية المنعقدة بمقر مجلس قضاء قالمة بتاريخ الثاني عشر من شهر أفريل سنة ألفين وخمسة عشر للنظر في قضايا الجنح والمخالفات

رقم الملف: 14/07649

رقم الفهرس: 15/02699

تاريخ القرار: 15/04/12

رئيسا
مستشارا مقرر
مستشارا
نائب عام
أمين الضبط

برئاسة السيد (ة): بن زبوشي عبد الجليل
وبعضوية السيد (ة): عياشي احمد
وبعضوية السيد (ة): بوبير عين الحياة
وبمحضرة السيد (ة): لكحل فتحي
وبمساعدة السيد (ة): العايب صالح

صدر القرار الجزائي الآتي بيانه
السيد النائب العام - مدعي باسم الحق العام

النيابة ضد /

من جهة

و

طبيعة الجرم /

مخالفة إحق ضرر بالمسلك العمومي وملحقته

جهة ثانية

حاضر

و

سأحت النسخة للسيد

من جهة أخرى

** بيان وقائع الدعوى **

حيث يستخلص من وقائع القضية انه بتاريخ 26-01-2014 تقدم الى فرقة الدرك الوطني بنو كموزة ممثل القسم الفرعي للاشغال العمومية ببوشقوف لتقديم شكوى ضد المدعو مفادها عدم تقيده بالمسافة القانونية والمقدرة ب 35 من من محور الطريق الوطني رقم 16 ومشروعه الخاص بانجاز مركب للطاقة المتجددة بحيث ترك مسافة 10 امتار فقط ولدى سماع المشكو منه صرح انه تحصل على رخصة للمشروع وانه يعمل حسب المخطط .
حيث ان المتهم متابع من طرف نيابة الجمهورية لدى محكمة بوشقوف لمخالفة إحق ضرر بالمسلك العمومية طبقا للمادة 166 ج / 16 من الامر : 09/03 والمادة 455 من قانون العقوبات .

وتم إحالة المتهم على محكمة الجناح بموجب اجراءات الاستدعاء المباشر وبتاريخ 18-11-2014 تحت فهرس رقم : 14/00895 صدر حكم علني حضوري بادانة المتهم بالجرم المنسوب اليه وعقبا له الحكم عليه بستة آلاف دينار جزائري 6000 دج .
وبتاريخ 22-11-2014 استأنف المتهم والطرف المدني الحكم .

**** وعليه فإن المجلس ****

بعد الاطلاع على المادة 416 وما بعدها من قانون الاجراءات الجزائية .
بعد الاطلاع على اوراق الملف لاسيما الحكم المستأنف .
بعد الاطلاع على المادة 455 من قانون العقوبات .
بعد الاطلاع على المادة 600 من ق ا 16/ من الامر 03/09 .
بعد المداولة قانونا .

من حيث الشكل :

حيث ان استئناف المتهم والضحية جاء في الاجال القانونية مما يتعين قبوله شكلا .
من حيث الموضوع :

حيث حضر المتهم الجلسة وانكر الجرم المنسوب اليه .

حيث ان دفاع الطرف المدني الاستاذ سعدان وقد التمس رفع التعويض الى 100.000 دج .

حيث ان دفاع المتهم الاستاذ لكل حمدي التمس الغاء الحكم والقضاء بالبراءة .

حيث ان الكلمة الاخيرة كانت للمتهم .

حيث ثبت للمجلس من خلال دراسة اوراق الملف وما دار في الجلسة لعدم ثبوت الجرم المتابع

به المتهم وطلب امام انكاره غير كافية مراحل الدعوى العمومية وتاكديه بانه طلب منه ترك

مسافة 08 امتار في حين ترك 8.5 مترا كما هو ثابت في محضر المعاينة المدعم بالصور

الشمسية المرفقة بالملف مما يتعين بتبرئته .

حيث ان قاضي اول درجة جانب الصواب فيما ذهب اليه مما يتعين الغاء الحكم المستأنف .

في الدعوى المدنية :

حيث ان طلب الطرف المدني بالتعويض غير مؤسس بثبوت براءة المتهم مما يتعين رفضه لعدم

التاسيس .

حيث ان الخزينة العمومية تتحمل المصاريف القضائية .

**** هـ هذه الأسباب ****

قرر المجلس قرار علني حضوري ونهائي .

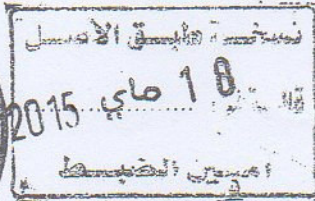
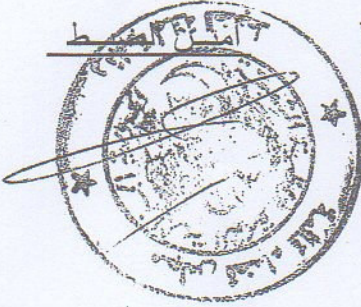
من حيث الشكل : قبول الاستئناف .

من حيث الموضوع : في الدعوى العمومية : الغاء الحكم المستأنف والقضاء ببراءة المتهم .

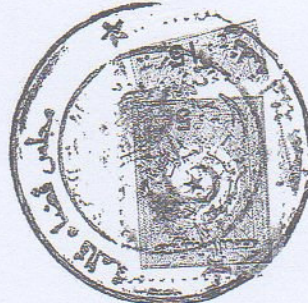
في الدعوى المدنية : الغاء الحكم المستأنف والقضاء برفض الدعوى لعدم التاسيس .

تحميل الخزينة العمومية المصاريف القضائية .

بذا صدر القرار وافصح به جهارا لجلسة استئنافات الجنب لمجلس قضاء قالمة .



الرئيس (ة)



مكتب التوثيق
الأستاذة / قيدوشي حورية
حي المناورات عمارة 06 رقم 03 قالمة
عقد قانون تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

- بموجب عقد تلقيناه بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ: 24 سبتمبر 2014 ومسجل قانونا تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة, تسميتها: شركة ذات المسؤولية المحدودة " أفاق المجموعة الذهبية " ، مقرها الاجتماعي بحي قهدور الطاهر عمارة 11 رقم 03 قالمة موضوعها: الاستثمار في قطاع الطاقة و الطاقة المتجددة و تقديم الخدمات اللازمة لهما، الاستثمار في قطاع النفط و الغاز و البتروكيماويات و الصناعات الكيماويات و البلاستيكية، حفر الآبار و استكشاف النفط و المسح الجيوفيزيائي، تقديم الخدمات اللوجستية و التدريب و التكوين و الدعم الفني، تقديم الاستشارات الفنية و الفحص الفني و ضبط الجودة، تقديم الاستشارات و التصاميم الهندسية و المواصفات و جدول الكميات، و الإشراف على تنفيذ المشاريع و تقديم دراسة الجدوى الاقتصادية، تنفيذ أعمال البنية التحتية، و أعمال التحلية و معالجة المياه، تنفيذ أعمال بناء المدن والجسور و المساكن و الأبراج ، إدارة و تطوير الأراضي و شراء و تملك العقارات و استثمارها، الاستثمار في المجال الزراعي و الحيواني و البحري ، أعمال الاستيراد و التصدير و البيع بالجملة و التجزئة، تقديم الحلول الميكانيكية و الكهربائية و الإلكترونية و توريد و تركيب منظومات التكييف و التبريد و منظومات التحكم الصناعي و أجهزة الانذار و الوقاية و مكافحة الحريق، الاستثمار في قطاع الاتصالات، تقديم الخدمات الطبية و ادارة و تشغيل المرافق الصحية، الاستثمار في قطاع الصناعات الدوائية، تقديم الخدمات الصناعية و الفنية و أعمال الصيانة، الاستثمار في صناعة الحديد و الصلب و المواد البلاستيكية و الزجاج و الألمنيوم و الصناعات الخشبية، الاستثمار في قطاع الخدمات السياحية و الفندقية، الاستثمار في

اللاستيك



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التجارة

المركز الوطني للسجل التجاري

رقم الشهادة : 373544

الفرع المحلي لولاية قلمة

شهادة تسجيل التسمية أو الإسم التجاري

إن المركز الوطني للسجل التجاري و تبعا للطلب المقدم من طرف ،

السيد (ة) ، الأنسة :

الممثل (ة) القانوني (1) : ش.د.م.م افاق المجموعة الذهبية

عنوان المحل أو المقر الإجتماعي : بلدية وادي فراغة - قلمة

يشهد أن تسمية الشركة أو الإسم التجاري التالي :

أفاق المجموعة الذهبية

قد تم تسجيله (ها) بالبطاقيّة الوطنية لتسميات الشركات والأسماء التجارية التي يسيرها المركز الوطني للسجل التجاري .

تعد هذه الشهادة بمثابة حجز لهذه التسمية أو الإسم ، و ذلك لمدة ستة (6) أشهر ابتداءا من تاريخ تسليمها .
حتى تمنح هذه التسمية للمعني بصفة نهائية ، يلزم عليه تقديم نسخة من مستخرج السجل التجاري لدى مصلحة البحث
عن الأسبقية و ذلك خلال الأجل المحددة .
في حالة عدم تقديم النسخة المذكورة خلال ستة (6) أشهر التالية للحجز ، فإن هذا الأخير يبطل تلقائيا .

حرر بتاريخ : 23/02/2014



رزقي فؤاد

الإسم التجاري أو العنوان الإجتماعي بالحروف الاتينية :

SARL THE GOLDEN GROUP HORISONS

(1) : خاص بالشركات

N° Ord	NUM_DOSS	NOM_P	PRENOM_P	COMMUNE_HA	Activite	Date_Attest_Eligibil	nature juridique	COMMUNE_E NTRPREPRISE	Date_Finance	NBRE_EMP	fraude
1	2401012400525			BELKHIR	ENTREPRISE DE NETTOYAGE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION	17/01/2005	personne physique	BOUMAHRA AHMED	21/06/2006	4	
2	2401012401173			GUELMA	ENTREPRISE D'ENLEVEMENT D'ORDURES	31/01/2007	personne physique	GUELMA	29/01/2008	5	oui
3	2401012401827			GUELMA	AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS	03/03/2009	personne physique	GUELMA	16/09/2010	3	
4	2401012402578			GUELMA	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES	18/01/2011	personne physique	GUELMA	21/02/2012	4	
5	2401012403024			EL FEDJOUJ	ENTREPRISE DE NETTOYAGE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION	26/01/2012	personne physique	EL FEDJOUJ	01/04/2013	4	
6	2401012404241			ROKNIA	ENTREPRISE DE NETTOYAGE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION	19/05/2011	personne physique	ROKNIA	16/04/2012	10	
7	2401012405246			GUELMA	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES	26/01/2012	personne physique	GUELMA	29/10/2012	1	
8	2401012405252			BOUATI MAHM	ENTREPRISE DE NETTOYAGE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION	05/03/2013	personne physique	BOUATI MAHMOUD	21/07/2013	5	
9	2401012405973			BELKHIR	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES	19/02/2013	personne physique	BELKHIR	15/12/2013	4	
10	2401012406022			BOUCHEGOUF	RECUPERATION ET BROYAGE DES PRODUITS EN PLASTIQUES	07/05/2013	personne physique	BOUCHEGOU F	27/03/2014	6	
11	2401012406264			GUELMA	ENTREPRISE DE NETTOYAGE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION	29/10/2013	personne physique	GUELMA	25/06/2014	5	
12	2401012406325			ROKNIA	INSTALLATION ET REPARATION DE MATERIEL ET EQUIPEMENTS LIES AU DOMAINE DE L'ENERGIE SOLAIRE ET ELECTRIQUE.	17/09/2013	personne physique	ROKNIA	28/04/2014	3	

Fichier des dossiers éligibles

13	2401012406345			GUELMA	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES	08/10/2013	personne physique	BELKHIR	09/04/2014	5	
14	2401012406656			BELKHIR	ARTISAN RECUPERATEUR ET BROYEUR DE PRODUITS EN PLASTIQUE (RECUPERATION ET BROYAGE DES PRODUITS EN PLASTIQUE)	30/01/2014	personne physique	BELKHIR	25/09/2014	2	
15	2401012407470			BELKHIR	REPARATION DE MATERIEL ET EQUIPEMENTS LIES AU DOMAINE DE L'ENERGIE SOLAIRE ET ELECTRIQUE.	09/04/2015	personne physique	BELKHIR	20/03/2016	3	
16	2401012407595			GUELMA	ENTREPRISE D'ENLEVEMENT D'ORDURES	11/06/2015	personne physique	BELKHIR	08/12/2015	4	

Fichier des dossiers éligibles

Guichet Unique Décentralisé de Guelma

Répartition des projets déclarés par secteur d'activité

DU 01/10/2011 AU 31/03/2017

Secteur d'activité	Nbr-Projets	%	Nbr-Emplois	%	Montant en (MDA)	%
Agriculture, Pêche, Chasse, Sylviculture, Exploitation forestière	17	3,53	384	6,37	1 492	3,56
Bâtiment et travaux publics	55	11,41	496	8,23	4 760	11,35
Chimie, caoutchouc, plastique	12	2,49	353	5,86	2 534	6,04
Eau, énergie	5	1,04	218	3,62	939	2,24
Industries agroalimentaire, tabacs, allumettes	49	10,17	1 841	30,54	14 010	33,40
Industries diverses	5	1,04	105	1,74	376	0,90
Industries du bois, liège, papier, imprimerie	4	0,83	41	0,68	86	0,21
Industries sidérurgique, métallique, mécanique, électronique	14	2,90	371	6,15	2 223	5,30
Matériaux de construction, céramique, verre	24	4,98	406	6,73	3 076	7,34
Mines, carrières	4	0,83	87	1,44	660	1,57
Santé	8	1,66	141	2,34	1 342	3,20
Services fournis aux entreprises	18	3,73	226	3,75	1 444	3,44
Tourisme	14	2,90	587	9,74	3 663	8,73
Transports et auxiliaires des transports	253	52,49	773	12,82	5 335	12,72

Guichet Unique Décentralisé de Guelma

Répartition des projets déclarés par secteur d'activité

DU 01/10/2011 AU 31/03/2017

Secteur d'activité	Nbr-Projets	%	Nbr-Emplois	%	Montant en (MDA)	%
Total	482	100	6 029	100	41 940	100

MDA : Millions DA

AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'IVESTISSEMENT

Guichet Unique Décentralisé

Fiche de synthèse

1. IDENTIFICATION DU PROJET :

- Déclaration N° :2014/24/0036 du : 12/06/2014
- nom et prénom ou raison sociale :
SARL, EL WIFAK LILBIA
- domaine(s) d'activité projeté :
DEPOLLUTION DES SITES CONTAMINES PAR DECHETS SPECIAUX
- Code activité : **606206**
- consistance du projet : **REALISATION D'UNE D'INCINERATION PROCEDE AU TRAITEMENT DE 30 TONNES DE DECHETS PAR JOUR**
- Type d'investissement : **création**
- Adresse siège sociale : **AIN LAARBI, AIN LAARBI, GUELMA**
- Localisation du projet : **AIN LAARBI, AIN LAARBI, GUELMA**

2. STRUCTURE DE L'INVESTISSEMENT ELIGIBLE :

	Montant en KDA	%
Frais préliminaires	KDA	0,00
Terrain	KDA	0,00
Construction	56 250 KDA	28,06
Equipement de production	144 201 KDA	71,94
Matériel roulant	KDA	0,00
Agencement et mobilier de bureau	KDA	0,00
service	KDA	0,00
Total investissement	200 451 KDA	100%

3. EMPLOIS DIRECTES PREVISIONNELS : 40

4. DONNEES FINANCIERS DU PROJET :

- Coût global de l'investissement : **200 451 KDA**

- Coût en devise : **144 201 KDA**

- Coût en dinars : **56 250 KDA**

- Montant des apports en fonds propres : **60 136 KDA**

Montant en devise : **KDA**

Montant en nature : **KDA**

Montant en dinars : **60 136 KDA**

Montant en nature : **KDA**

- Emprunt bancaire prévu : **140 315 KDA**

- Subventions éventuelles : **KDA**

5. REGIME D'AVANTAGES : Générale

6. DUREE DE REALISATION : 36 mois

Observations

--

AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'IVESTISSEMENT

Guichet Unique Décentralisé

Fiche de synthèse

1. IDENTIFICATION DU PROJET :

- Déclaration N° :2014/24/0054 du : 22/06/2014

- nom et prénom ou raison sociale :

Entreprise individuelle,

- domaine(s) d'activité projeté :

FABRICATION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS LIES AUX DOMAINES DE L'ENERGIE SOLAIRE ET ELECTRIQUE

- Code activité : **105 509**

- consistance du projet : **FABRICATION DES EQUIPEMENTS SOLAIRE ET ELECTRIQUE DE :**

40000 PANNEAX SOLAIRE /AN

12000CUMULUS/AN

82000 MONTAGE BATTERIE/AN

30000 PANNEAUX DE SIGNALISATION/AN

- Type d'investissement : **création**

- Adresse siège sociale : **CITE GUEHDOUR TAHAR BLOC 11 N 03,GUELMA ,GUELMA**

- Localisation du projet : **CITE SOLTANI MOHAMED ,OUED FRAGHA,GUELMA**

2. STRUCTURE DE L'INVESTISSEMENT ELIGIBLE :

	Montant en KDA	%
Frais préliminaires	KDA	0,00
Terrain	KDA	0,00
Construction	164 000 KDA	35,55
Equipement de production	297 342 KDA	64,45
Materiel roulant	KDA	0,00
Agencement et mobilier de bureau	KDA	0,00
service	KDA	0,00
Total investissement	461 342 KDA	100%

3. EMPLOIS DIRECTES PREVISIONNELS : 130

4. DONNEES FINANCIERS DU PROJET :

- Coût global de l'investissement : **461 342 KDA**

- Coût en devise : **289 646 KDA**

- Coût en dinars : **171 696 KDA**

- Montant des apports en fonds propres : **138 403 KDA**

Montant en devise : **KDA**

Montant en nature : **KDA**

Montant en dinars : **138 403 KDA**

Montant en nature : **KDA**

- Emprunt bancaire prévu : **322 939 KDA**

- Subventions éventuelles : **KDA**

5. REGIME D'AVANTAGES : **Générale**

6. DUREE DE REALISATION : **36 mois**

Observation

--

محضر معاينة

(المادة 12 من ق.م.م.ق)

بتاريخ الثاني والعشرين من شهر ماي سنة ألفين وستة عشرة (16/05/22)
نحن الأستاذ/ زمولي عبد الباقي محضر قضائي بدائرة إختصاص محكمة بوشقوف
ومجلس قضاء قالمة والكائن مقر مكتبنا بشارع 24 فيفري 71 بوشقوف
والموقع أدناه.

بناء على طلب من السيد(ة) / صاحب مركب آفاق للطاقة
المتجددة الحاملا للرقم 037.22.77.04
قالمة
الساكن

الرامي بي إجراء معاينة مادية بحتة بخصوص معاينة إزالة الجدار الخاص بالمركب
المحاذي للطريق العمومي الواقع بحي سلطاني محمد بلدية وادي فراغة .
وبناء على المادة 12 الفقرة 4 من القانون رقم : 06-03 المؤرخ في : 20 فبراير
2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي .

- إنتقلنا بالتاريخ المذكور أعلاه وعلى الساعة (العاشرة) صباحا إلى المكان الذي
دلنا عليه الطالب وهناك عاينا .

- بأنه تم إزالة الجدار المحاذي للطريق بطول حوالي (146,85 م) إزالة تامة.
- كما عاينا إزالة الجدار الثاني المحاذي للأراضي الفلاحية بطول حوالي (10 أمتار)
- كما أخذنا بعض الصور الفوتوغرافية.

. مع كل التحفظات وإثباتا لكل ما تقدم ، حرر هذا المحضر وسلمنا نسخة منه
للطالب (ة) للعمل به وفقا للقانون .

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ/ زمولي عبد الباقي
محضر قضائي لدى محكمة بوشقوف
إختصاص مجلس قضاء قالمة
شارع 24 فيفري 71 بوشقوف
رقم الهاتف : 037.22.77.04

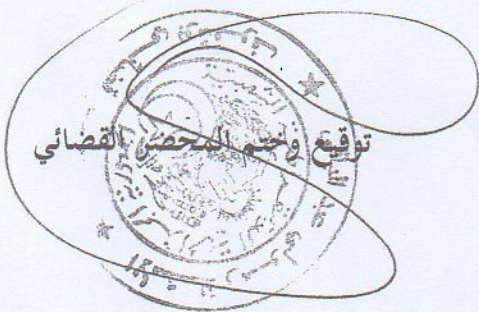
رقم الملف : 2016/

رقم الفهرس : 2016/

لصالح :

صاحب مركب آفاق للطاقة
المتجددة

الأتعاب : 3005 دج



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20.....
Guelma le :

قسم علوم التسيير
الرقم: 75 ق.ع.ت.ك.ع.ا.ب.ع.ت.ج.ق / 20.17
قالمة في :

25 أبريل 2017

إلى السيد: مدير الوكالة الوطنية.....

لديم وتسجيل الشباب ANSEJ

الموضوع: ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:

الطالب(ة): زواينة كريمة

الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع: (علوم التسيير)/(علوم مالية)

تخصص: مقاولية وتنمية بركية

موضوع الزيارة: زيارة ميدانية

لذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم من فائق التقدير والاحترام

اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف

بركات غنية



مؤسسة المؤسسة المستقبلة

مديرية الوكالة الوطنية



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20.....
Guelma le :

قسم علوم التسيير
الرقم : ق.ع.ت.ك.ع.ب.ت.ج.ق / 2017
قالمة في : 25 / أفريل 2017

إلى السيد: مدير الوكالة الوطنية للتسيير
ANSEM القرض الموهجر

الموضوع : ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:

الطالب(ة): رواية كريمة

الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع : (علوم التسيير)/(علوم مالية)

تخصص : مقاولية وتنمية ريادة
موضوع الزيارة: زيارة ميدانية

لسذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم من فائق التقدير والاحترام

Avis
المدير الوكالة الوطنية للتسيير
زقانة تاجري

اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف



رئيس القسم
مساعد رئيس قسم علوم التسيير
مكلف بالتدريس والتعليم في القسم
تأشيرة المؤسسة المستقبلة

بركان عيسى

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20.....
Guelma le :

قسم علوم التسيير
الرقم: 78... ق.ع.ت.ك.ع.ات.ع.ت.ج.ق/ 20...
قالمة في :

25 أيار 2017

إلى السيد: مدير الصندوق الوطني
للتأمين على البطالة CNAC

الموضوع : ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:

الطالب(ة): رزاقية كريمة

الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع: (علوم التسيير)/(علوم مالية)

تخصص: مقاولية وتنمية دولية

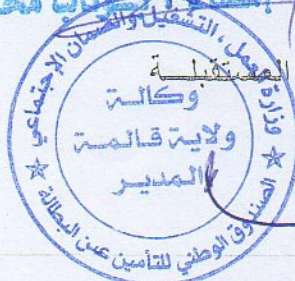
موضوع الزيارة: زيارة ميدانية

لذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم منا فائق التقدير والاحترام

اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف

بركات بوعزة



تأشيرة المؤسسة
مدير الوكالة
نبيل لوشان

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

مجلة العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20
Guelma le :

الرقم : 78
ق.ع.ت.ك.ع.ا.ت.ع.ت.ج.ق / 20.17
قالمة في :

25 أبريل 2017

إلى السيد: مدير الوكالة الوطنية

لتطوير الاستثمار ANDI

الموضوع : ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:

الطالب(ة): زوايقية كريمة

الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع: (علوم التسيير)/(علوم مالية)

تخصص: مقاولاتية وتنمية دولية

موضوع الزيارة: زيارة ميدانية

لذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم منافائق التقدير والاحترام

اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف

بركات عميرة

تأشيرة المؤسسة المستقبلة

إلى الوكالة الوطنية
لتطوير الاستثمار
الرقم 11106 على



رئيس القسم

مساعد رئيس قسم علوم التسيير
مكلف بالتدريس والتعمير في التسيير
إمضاء:

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

كلية العلوم الاقتصادية و التجارية و علوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20.....
Guelma le :

قسم علوم التسيير
الرقم : 78 ق.ع.ت.ك.ع.ات.ع.ت.ج.ق. / 20.17
قالمة في :
24 ماي 2017

إلى السيد: مدير أكاديمية أفاق
للطاقات

الموضوع : ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:
الطالب(ة):
الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع : (علوم التسيير)/(علوم مالية)
تخصص :
موضوع الزيارة:
في حاجة لأجراء زيارة ميدانية بمؤسستكم.

لذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم منا فائق التقدير و الاحترام

رئيس القسم

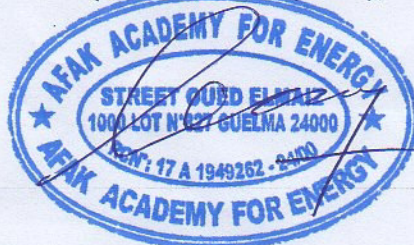
اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف



مكتب رئيس قسم علوم التسيير
مكلف بالتدريس والتعليم في التخصص
إمضاء : بوناب محمد

لرؤساء القسم
ABDELAZIZ GUERZIZ

تأشيرة المؤسسة المستقبلة



مكتب دراسات وإستشارة، مساعدة في الإستثمار
تقديم وإعداد برامج التكوين
★ أكاديمية أفاق للطاقات ★
تخصص 1000 قطعة رقم 827 قالمة
رقم التسجيل: 17 | 1949262-2400

ABDELAZIZ GUERZIZ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
COMMERCIALES ET SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE GESTION

كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير

Ref : D.G/F.S.E.C.S.G/UG/20.....
Guelma le :

قسم علوم التسيير
الرقم : 78... ق.ع.ت.ك.ع.ات.ع.ت.ج.ق / 20...
قالمة في :
09 ماي 2017

إلى السيد: مدير مركب آفاق
للطاقات
des énergies renouvelables.

الموضوع : ف / ي إجراء زيارة ميدانية

نحن رئيس قسم علوم التسيير نشهد بأن:

الطالب(ة): رزاقية كريمة

الطالب(ة):

مسجل(ة) بقسم علوم التسيير سنة (أولى)/(ثانية) ماستر فرع: (علوم التسيير)/(علوم مالية)

تخصص: مقاولاتية وتنمية دولية

موضوع الزيارة: زيارة ميدانية

لذا نرجو من سيادتكم الموافقة لتحقيق هذه الغاية.

ولكم من فائق التقدير والاحترام

رئيس القسم

اسم و لقب و إمضاء الأستاذ المشرف



مساعد رئيس قسم علوم التسيير
مكلف بالتدريس والتعليم في الخارج
إمضاء: بسوناب محمد

تأشيرة المؤسسة المستقبلية



بركات عيسى